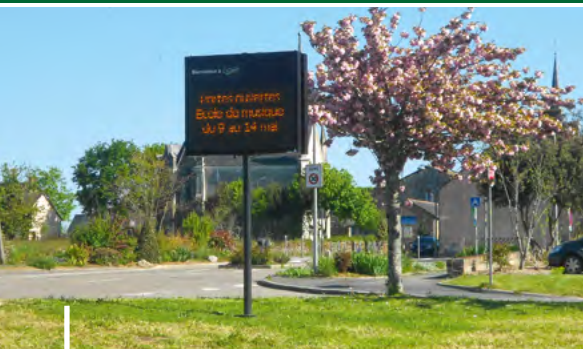


info CASSON

BULLETIN MUNICIPAL - JUILLET 2016



La panneau numérique est arrivé !



Jeux des 1000€



Extension du parc d'activités des Ardillaux : les travaux terminés



Ouverture de la Maison Médicale

sommaire

édito

Actu de la commune

FOCUS Budget

Maison de Santé

Commission urbanisme, voirie, environnement

Commission affaires sociales

Commission communication + commission vie associative

Commission affaires scolaires, enfance, jeunesse



Actu des écoles

École Montgolfier

École Sainte Anne

Ensemble scolaire privé Nort-sur-Erdre :
Collège Saint Michel, Lycée de l'Erdre et St Martin



Actu des Associations

Associations Scolaires et Périscolaires

MTS
APEM
APEL
RAM

Associations Culturelles

Associations Sportives

Associations Diverses



Actu en Erdre et Gesvres



Infos Pratiques

État Civil

Agenda

BULLETIN D'INFORMATION DE LA MUNICIPALITÉ DE CASSON

Réalisation : Commission Communication Armelle Bossis, Ségolène Briand, Arnaud Dousset, Claudia Houssais et Franck Le Gal

Responsable de la publication : Philippe Euzéat

Directeur de la publication : Claudia Houssais

Tirage : 950 exemplaires

Conception et impression : Val pg / 02 40 75 22 77 / www.val-pg.fr

édito

Philippe Euzéat
Maire de Casson



Chères Cassonnaises, Chers Cassonnais,

Dans quelques jours, les travaux liés à la construction de la maison médicale prendront fin, et nous pourrons procéder à l'ouverture du bâtiment, au cours de l'été. Il s'agit à la fois de l'aboutissement d'un projet ambitieux pour l'équipe municipale, et le début d'une aventure commune entre les professionnels de santé et les Cassonnais. Pour bien mesurer la nature de l'événement, il convient de se rappeler la présence d'un kiné, comme seul professionnel de santé sur la commune, en 2012. Conscients de ce constat, et de l'enjeu que représente l'accès aux soins de proximité, les élus ont su mobiliser les crédits nécessaires pour construire un projet cohérent dans le but de créer des conditions d'accueil optimales permettant l'installation des acteurs agissant dans le domaine de la santé. Ce projet a su mobiliser les énergies et développer des relations constructives et régulières avec ces acteurs. C'est donc avec grand plaisir que je vous invite à découvrir l'article lié à la maison médicale en pages 5 et 6. Le service de santé à Casson, est désormais une réalité, et nous inaugurerons ce bâtiment, de manière officielle, à la rentrée.

A l'occasion de cette prochaine rentrée, la nouvelle grille de tarification des services enfance, applicable au restaurant scolaire, l'accueil périscolaire, et l'accueil de loisirs entrera en application. Cette révision tarifaire est le fruit d'un travail important de la part de l'équipe municipale, afin de permettre une plus grande équité entre les différentes tranches, et un accès à un plus grand nombre d'enfants. Il s'agit là, d'un effort financier pour la collectivité, qui va permettre une baisse de tarifs pour près de la moitié des utilisateurs (voir page 10).

Enfin, à la lecture de ce magazine, vous aurez l'occasion de découvrir la nouvelle formule de ce bulletin, qui je l'espère, répondra à vos attentes.

Je vous souhaite, à toutes et à tous, de passer d'excellentes vacances estivales.

Suite au travail sur la nouvelle charte graphique, le bulletin municipal « Info Casson » et le « Casson Express » changent d'apparence.

Laissez-vous guider par cette nouvelle formule.

Par souci d'économie et d'efficacité, la commission a lancé une consultation concernant l'impression des bulletins municipaux, « Casson Express » et agenda.

Le cahier des charges comprenaient 2 lots :

- lot 1 : les 2 magazines et des flyers/affiches
- lot 2 : l'agenda annuel.

Le premier lot a été remporté par l'entreprise VAL PG, le deuxième lot par Kalydéa.

Cette consultation a pour résultat une économie de plus de 1600€ par rapport à l'an dernier



BUDGET 2016

Adopté lors du conseil municipal du 30 mars dernier, le budget principal 2016 de la commune, d'un montant de 3.03 M€, se veut réaliste et modéré.

Le contexte national, depuis plusieurs années maintenant, impose de nombreuses restrictions aux collectivités territoriales. Les communes ne sont pas épargnées par le désengagement de l'État. Malgré ça, la commune continue d'investir, de s'équiper, de développer ses services et d'entretenir ses bâtiments.

Le contexte budgétaire

Le budget de la commune de Casson, comme l'ensemble des budgets des collectivités territoriales en 2016, est marqué par la poursuite du retrait des participations de l'État. Ce désengagement se traduit, cette année encore par la diminution des concours financiers de l'État. Les dotations de l'État que perçoit la commune, en particulier la dotation globale de fonctionnement (DGF), représentent une part non négligeable de son budget de fonctionnement. Ainsi, en 2013, la DGF s'élevait à 294 000€ et constituait 18% des recettes réelles de fonctionnement de la commune. Dans le cadre du plan d'économies du Gouvernement de 50 milliards d'euros, l'ensemble des concours financiers aux collectivités locales sur la période 2015-2017 va continuer à diminuer à hauteur de 11 milliards d'euros. Ainsi, la dotation globale de fonctionnement (DGF) va fortement diminuer. Pour notre commune, la DGF, en 2016, a été notifiée à 222 421€, soit une diminution de -71 986€ par rapport à 2015.

A noter que ces diminutions représentent plus de 10% des recettes fiscales perçues sur l'ensemble des taxes locales (taxe d'habitation, taxe sur le foncier bâti et non bâti).

Les dépenses de fonctionnement

Elles sont constituées d'abord par les charges de personnel, puis les charges à caractère général : eau, gaz, électricité, entretien du patrimoine de la commune, assurances etc. Il s'agit de dépenses qui subissent une augmentation régulière, en dépit des efforts faits pour les contenir : renégociation de contrats de maintenance, de téléphonie, isolation des bâtiments communaux,

régulation des températures dans les bâtiments, etc. En 2016, les charges réelles de fonctionnement s'élèvent à 1 417 768.43€, en légère diminution par rapport au budget 2015 (-0.7%).

Afin de maintenir un niveau de service équivalent et poursuivre l'effort d'équipement, la commune doit veiller à dégager un autofinancement nécessaire au financement des investissements dont elle a besoin dans les années à venir (salle polyvalente, mise en accessibilité des bâtiments et espaces publics, amélioration de la voirie communale...). L'autofinancement des investissements s'établira en 2016 à 336 000€.

Les recettes de fonctionnement

Les recettes de fonctionnement sont constituées des dotations de l'État et des taxes locales perçues sur les ménages cassonnais sous la forme de la taxe d'habitation, de la taxe sur le foncier non bâti et de la taxe sur le foncier bâti. Les prévisions du BP 2016 sont prudentes au regard de la diminution des dotations annoncée par l'État. Pour autant, les taux d'imposition demeurent stables en 2016. Le montant des produits de fonctionnement s'élèvent à 1 759 961€, en hausse de 0.9%.

L'investissement

En matière d'aménagement, l'année 2016 verra le paiement des dernières factures des travaux de voirie réalisés en 2014 et 2015. Plusieurs dépenses sont liées à des équipements dont l'acquisition a eu lieu en 2015 : panneau lumineux et maison médicale. Plusieurs projets

nouveaux vont voir le jour : rénovation de la salle de La Grange (toiture), rénovation de boiseries extérieures de la salle de sport, changements des vitrages du restaurant scolaire, mise en accessibilité extérieurs des bâtiments communaux, réalisation du schéma d'assainissement eau pluviale, reprises des concessions du cimetière...

Fiscalité

L'impôt est calculé sur la base de deux données : la valeur locative des habitations et les taux d'imposition

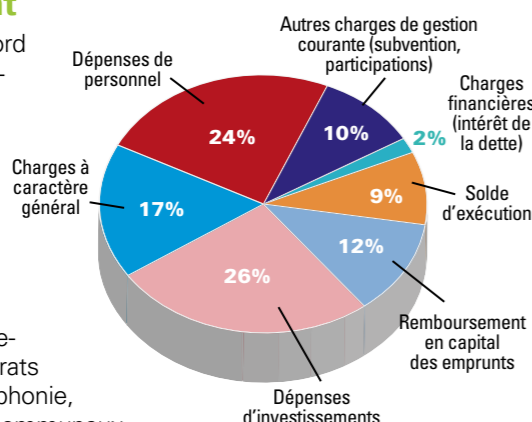
- La base d'imposition : les services fiscaux fixent un loyer fictif pour chaque bien imposable. Sa valeur est réévaluée chaque année en Loi de Finances. Pour 2016, la revalorisation est de + 1%. Cette décision est prise au niveau national, et s'applique sur l'ensemble du territoire. Pour autant, les bases d'imposition sont très inégales d'une commune à une autre. Elles sont liées à la valeur locative des habitations, qui sont propres à chaque commune, et basées sur des données datant de ...1971. La commune de Casson dispose de bases réellement faibles, au regard des communes proches.

Le taux d'imposition : le conseil Municipal n'a pas augmenté les taux locaux en 2016.

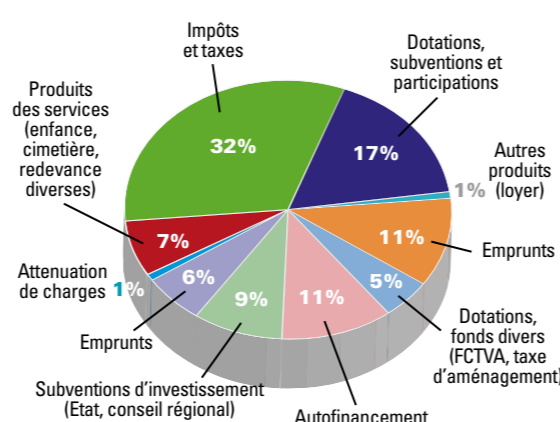
Ceux-ci sont donc maintenus, depuis 2013, à :

- Taxe d'Habitation :** 35.86%
- Taxe sur le Foncier Bâti :** 27.81%
- Taxe sur le Foncier Non Bâti :** 66.02%

Budget 2016 - les dépenses



Budget 2016 - les recettes



MAISON MÉDICALE

Questions à Philippe EUZENAT, Maire de Casson

> Monsieur le Maire, pouvez-vous nous décrire ce qu'est le projet de maison médicale ?

Ce projet consiste en la construction d'un bâtiment qui a vocation à regrouper une majeure partie des professionnels de santé présents sur la commune. La municipalité profite de la construction d'un bâtiment mixte (logements sociaux + cellules commerciales) pour permettre l'implantation des professions médicales. Le bâtiment est pratiquement terminé. Ce projet s'inscrit pleinement dans le développement du quartier du Clos du Plessis.

> Pouvez-vous nous rappeler ce qu'est le Clos du Plessis ?

Le quartier du Clos du Plessis a été pensé il y a une dizaine d'années pour accueillir des espaces commerciaux, de services et de l'habitat.

Les premiers îlots commerciaux ont été construits en 2011, sous l'impulsion de la municipalité. Le foncier avait été réservé depuis plusieurs années par la commune et la communauté de communes d'Erdre et Gesvres.

Le développement de la zone a débuté par l'installation du Tri Kaouen (Bar-tabac-Brasserie), de Tête en l'air (Salon de coiffure), Esprit Cottage (Fleuriste), et la boulangerie qui est devenue Tartines et Gourmandises, depuis. Un kinésithérapeute avait pris place sur le même bâtiment que le boulanger, réalisant ainsi les toutes premières consultations médicales sur le secteur du Clos du Plessis.

La commune a ensuite, concédé l'aménagement de la zone à un aménageur, par le biais d'une

consultation. C'est la SELA qui a été retenue. Le cahier des charges précisait la volonté de la municipalité de créer un quartier mixte : de l'habitat individuel, des espaces permettant l'implantation de commerces et des services, des logements sociaux en appartements et maisons individuelles, une place centrale permettant le stationnement, ainsi que des animations de types marchés, des toilettes publiques, des espaces verts, des voies douces...

Le concessionnaire a été retenu en 2012 et les études ont menées à la commercialisation de 3 types d'îlots :

- Les lots libres de constructeurs, en cours de commercialisation (32 lots libres),
- Les 3 lots de logements sociaux (maisons individuelles), dont les livraisons interviendront courant 2016,
- Un îlot commercial pouvant accueillir des services ou des commerces au RDC et logements sociaux collectifs aux niveaux supérieurs.

> Quel est l'historique de l'accueil des professionnels de santé sur la commune ?

Selon les autorités en charge de la santé en Pays de Loire, la commune de Casson n'est pas un désert médical. L'expérience vécue par les Cassonnais et les mésaventures subies par les nouveaux habitants prouvent que l'accès au soin sur la commune a été perçu très différemment du discours institutionnel qui nous est délivré régulièrement par l'administration. Les professionnels des communes aux alentours n'ont pas toujours pu répondre à la demande des Cassonnais. Certains

nouveaux habitants se sont résignés à conserver leur médecin traitant dans leur ancienne commune, faute de rendez-vous rapide dans les communes proches.

Plusieurs professionnels arrivent et s'implantent durablement depuis plusieurs années : plusieurs kinésithérapeutes, une ostéopathe, une sophrologue, une infirmière, deux médecins, et bientôt un dentiste et un psychologue. Rappelons qu'il y a 3 ans, l'offre de service de santé sur la commune se résumait à la présence d'un seul kiné.

> Initialement, il était prévu l'installation d'une « superette ». Pourquoi avoir réorienté le projet, et verra-t-on un jour un commerce alimentaire à Casson ?

Le quartier du Clos du Plessis a eu, il y a plusieurs années, pour ambition d'accueillir un commerce alimentaire de proximité. Des enseignes nationales ont fait miroiter aux élus municipaux (et aux habitants) des possibles installations de surfaces commerciales. Pour autant, à chaque fois qu'un représentant d'enseigne a été rencontré en Mairie, les contreparties financières qu'il demandait étaient déraisonnables. L'attractivité de cette zone et de la commune, ne permettait pas, selon eux, l'investissement de leur enseigne dans des murs et du foncier. La commune devait fournir les locaux gratuitement, voir même apporter un soutien financier pour que l'équilibre de l'opération leur soit assuré. La seule possibilité de rendre une activité d'épicerie viable est de développer en parallèle un métier de bouche (boulangerie, boucherie charcuterie, traiteur, poissonnerie...).

Ainsi, la décision a été prise d'orienter le développement des services dans cette zone par l'accueil de métiers médicaux.

Pour autant, je ne désespère pas de voir un jour s'implanter un commerce supplémentaire dans ce secteur. Des contacts sont aujourd'hui très avancés, j'espère vous en dire plus lors d'un prochain bulletin.

> Pourquoi une maison médicale ?

La maison médicale répond à un besoin. Ce lieu vise à offrir aux Cassonnais une offre de santé pluridisciplinaire et cohérente. Depuis plusieurs mois, les professionnels présents sur la commune se réunissent régulièrement pour apporter une cohérence à leur action, et créer un projet territorial de santé. Ce lieu, qui regroupera 7 professionnels, sur les 9 installés sur la commune, permettra de faciliter leurs échanges.

Le bâtiment

Le constructeur, maître d'ouvrage de l'opération, a conçu le bâtiment en partenariat avec 3 acteurs locaux :

- La commune, qui va acquérir environ 333 m² du RDC, pour y implanter la maison médicale (180 m²), un local réservé à l'implantation future d'une pharmacie (149 m²) et des WC publics.
- Le bailleur social Habitat 44, avec 15 appartements.

- L'ACSIRNE (Association de Centre de Soins Infirmiers de la Région de Nort-sur-Erdre), qui s'installe physiquement sur la commune avec l'acquisition d'un local de 40 m².



La maison médicale sera composée de 6 cellules médicales (4 cellules de 20 m², 1 cellule de 10 m² et 1 cellule de 30 m²), de 2 salles d'attente et d'un accueil commun. Le bâtiment est complètement accessible aux personnes à mobilité réduite. Deux parkings sont présents à proximité : le parking des Grands Murins et la place Montréal

L'inauguration se déroulera en septembre

> Quels seront les professions présentes ?

Sept professionnels intègrent la maison médicale, représentant 6 professions :

Madame Cécile PONET, ostéopathe,
Madame Nathalie LELAIN, sophrologue,

Madame Karine BOURDON, infirmière libérale,
Madame Julia MESLIN, médecin généraliste
Madame Rosalie ROUSSEAU, médecin généraliste
Monsieur Mickael LINGER, chirurgien-dentiste
Madame Magalie PASGRIMAUD, psychologue

> Comment a été pensée la maison médicale ?

Les professionnels, les élus et le maître d'ouvrage travaillent depuis près d'un an et demi à la conception de ce bâtiment. Il y a eu de nombreux échanges pour arriver à une maison médicale qui convienne à tous, et qui intègre du mieux possible les contraintes liées au bâtiment. Parallèlement à ces discussions, les professionnels de santé se réunissent régulièrement pour travailler leur projet de santé pour la population Cassonnaise

Fonctionnement de la maison médicale

Cette structure sera communale. La commune louera ses locaux aux professionnels de santé qui seront dégagés des contraintes de gestion. Ils mutualisent l'accueil, les salles d'attente et les autres espaces communs

COMMISSION AFFAIRES SOCIALES

Repas des Aînés

Le samedi 30 janvier dernier, les aînés de plus de 70 ans étaient les hôtes de la municipalité pour partager le traditionnel repas.

Cinquante-quatre convives, qui représentent 50% des personnes de plus de 70 ans de la commune, ont répondu à l'invitation.



Ils ont dégusté un repas sur le thème de l'Afrique, préparé par le traiteur « La Ronde des Mets » situé à Héric, et servi par l'équipe d'élus municipaux.

La magnifique décoration a été réalisée par les enfants du centre de loisirs de la commune : un



grand merci à eux et à l'équipe d'encadrement ! L'après-midi s'est achevé par une animation musicale et quelques pas de danse.

La petite fête se termina vers 19h



rappel

Les permanences du Centre Communal d'Action Sociale se déroulent tous les premiers samedis de chaque mois en mairie de 10h30 à 11h30. Avec ou sans rendez-vous, l'adjointe aux Affaires Sociales vous accueillera.

Centre Communal d'Action Sociale

Marché à Casson

NOUVEAUTÉ

A partir du 6 septembre, un marché alimentaire se déroulera chaque mardi matin de 7h00 à 13h00, Place Montréal, parking situé derrière les commerces route de Sucé sur Erdre.

La commission affaires sociales n'a pu réunir suffisamment de commerçants-producteurs pour le dimanche matin.

Par contre, vous ne trouverez pas moins de 8 vendeurs le mardi :

un poissonnier (Poissonnerie Pelloquet de Casson), un fruitier, un maraîcher bio (la clé des champs de Casson), Pizza Pat (pizza et crêpes-galettes), un producteur de bœuf bio, un fromager (de Notre Dame des Landes), un volailler et un éleveur d'escargots (de Casson).

Le premier Marché Alimentaire Communal sera inauguré le mardi 6 septembre 2016



COMMISSION URBANISME / VOIRIE / ENVIRONNEMENT

EXTENSION DU PARC D'ACTIVITÉS DES ARDILLAUX : LES TRAVAUX TERMINÉS

De nouveaux espaces pour accueillir les artisans

Ces aménagements vont permettre de proposer aux entreprises locales des lots dédiés à l'activité artisanale, dans le prolongement du parc existant (4 lots aujourd'hui).

4 lots supplémentaires ont été créés pour une surface de 8 000 m². Ils sont en cours de commercialisation.

Zoom sur les travaux

Les travaux ont consisté à viabiliser les 4 lots par la création d'une voirie, des

réseaux nécessaires, et d'un bassin de tamponnement des eaux pluviales.

Une sécurisation du carrefour entre la rue des Artisans et la rue des Ardillaux a également été effectuée, avec une amélioration de l'entrée de ville (enfouissement des lignes électriques et renforcement des liaisons piétonnes)

Enfin, le projet a été conçu pour s'intégrer au mieux dans le site (préservation des haies, bassin de rétention paysagé, limitation de l'imperméabilisation) afin de permettre le développement de l'éco-



nomie locale tout en préservant l'environnement.

Et pour la suite ...

Les travaux constituent une première phase d'extension.

Une deuxième tranche est prévue dans le Plan Local d'Urbanisme, de l'autre côté de la voie nouvellement créée, qui devrait être réalisée courant 2017, dans les mêmes proportions



Les enfants des écoles primaires se forment aux risques domestiques

Au cours du mois de mars, les enfants de l'école Montgolfer et de l'école St Anne ont été formés aux réactions à adopter face aux accidents domestiques.

Cette formation a été organisée par les engagés en service civique du Service Départemental d'Incendie et de Secours de Loire-Atlantique sous la conduite de Philippe ROBIN (Sapeur Pompier Volontaire du Centre d'Incendie et de Secours de Héric).

Le but de cette formation est d'initier :

- les enfants de Petite section au CE1 de façon ludique, à une meilleure appréhension et identification des risques auxquels ils peuvent être exposés dans leur quotidien,
- les enfants du CE2 au CM2, à un système de scénariés et de mise en situation.

Cela leur a permis de valider le cycle 3. Cette évaluation demande aux élèves de savoir donner l'alerte, au bon numéro, protéger et porter secours via des gestes simples (PLS : Position Latérale de Sécurité). Afin de les récompenser, ils ont tous reçu un diplôme de « graine de pompier ».

Chaque année en France, 20 000 décès sont liés aux accidents domestiques, la moitié d'entre eux concernant des enfants de 0 à 16 ans



COMMISSION ENFANCE JEUNESSE /AFFAIRES SCOLAIRES

AJICO

Les jeunes de 11 à 17 ans se verront proposer des activités variées, des sorties et des soirées tous les jours des vacances. Des navettes sont assurées gratuitement jusqu'au local de Nort-sur-Erdre (point de départ des activités). Il est également possible de prendre la navette pour se rendre au local de Nort-sur-Erdre les après-midis où un accueil encadré et gratuit est proposé entre 13h45 et 17h45.

Les jeunes ont la possibilité d'apporter un pique-nique pour déjeuner sur place



entre l'activité du matin et de l'après-midi. Quelques places restent également disponibles pour les séjours :

- téléski nautique à Nozay (11 au 13 juillet)
- T'es pas Cap à Savenay (16 au 19 août)

Retrouver toutes les informations et les inscriptions en ligne sur le site internet développé exclusivement pour ces vacances. L'inscription est désormais possible pour les jeunes nés à partir de 2005.



sites.google.com/site/ajico44/home

7 JOURS...pour quoi faire ?

«Par arrêté municipal en date du 31 mars 2016, tous les écrans seront interdits sur le territoire communal entre le 23 septembre et le 02 octobre 2016.»

Heureusement non, ce n'est pas ainsi que nous avons pensé les «7 jours» ! Les 7 jours sans écrans, ce n'est pas une injonction, c'est une proposition, une invitation...

Le comité d'organisation, composé d'élue(s), de représentant(s) d'associations, de cassonnai(se)s engagé(e)s, a bâti cette année encore un programme

riche et varié pour vous permettre, le temps d'une semaine, de faire de belles découvertes : des activités, des artistes et partez aussi à la rencontre du territoire de Casson et de ses habitants.



Car l'objectif premier des «7 jours», ce n'est pas de déconnecter tous les écrans, nous ne sommes pas dupes ! Notre véritable objectif, c'est au contraire de vous rendre «hyper-connectés», ces connexions humaines qu'on appelle «le LIEN»...

Soirée sport, soirée Bretagne, enquête policière, théâtre, conférences, concert, balades nature, etc...

Retrouvez prochainement le programme complet et toutes les informations sur <http://bit.ly/1WgSnUy> et sur le site de la commune www.casson.fr

	VENDREDI 23-SEPT	SAMEDI 24-SEPT	DIMANCHE 25-SEPT	MARDI 27-SEPT	MERCREDI 28-SEPT	JEUDI 29-SEPT	VENDREDI 30-SEPT	SAMEDI 01-OCT	DIMANCHE 02-OCT
10									
11									
12			Elementaire Mon Cher Casson !					Loisirs Créatifs / Loisirs Récréatifs	Rando Miel
13									Les Jeux de 12 heures
14									
15						Ce n'est QU'IE pour les Enfants			
16								Rituel Cuisine Ados	
17			Hors-Saison						
18									
19	Bumper Foot Enfants								
20	Bumper Foot Ados	Kalon Kazon							
21	Bumper Foot Adultes			Art Floral					
22									
23									

NOUVEAUTÉ

L'accueil pour les jeunes de plus de 14 ans évolue. Un animateur qualifié leur proposera des activités spécialement dédiées, en allant à leur rencontre sur les espaces publics à Casson, Nort sur Erdre, et Les Touches. Ils auront la possibilité d'organiser des actions à court terme (tournois de foot, sortie à la mer...) ou de travailler des projets de plus long terme : un groupe prépare par exemple un séjour en Alsace et Allemagne

ACCUEIL PÉRISCOLAIRE (APS)

Les animatrices ont proposé divers ateliers de 16h30 à 17h30. Les enfants ont donc réalisé différents travaux d'arts plastiques qui s'inspiraient d'artistes célèbres, mais aussi des activités manuelles variées à savoir : la fabrication d'un Awalé, la réalisation d'un pingouin coloré, d'une chaise en pincettes à linge, d'animaux en pompons, des dessous de verre. Enfin, certains ont pris plaisir à faire de la danse d'improvisation, à découvrir des jeux de société en partenariat avec la

ludothèque de Casson, à souffler de l'encre avec des pailles pour en faire des tableaux, ou à faire des jeux sportifs.

Du 12 Mai au 30 Juin, nous avons accueilli Mr Patrice PERTANT, que nous tenons à remercier. Il est intervenu auprès des enfants pour que le clown qui se cache en chacun d'eux puisse s'exprimer avec des jeux d'improvisations théâtraux. Ceci permet aux enfants de laisser libre cours à leur créativité, leur imagination et leur curiosité

ACCUEIL DE LOISIRS SANS HÉBERGEMENT (ALSH)

Lors des vacances de Février 2016, l'accueil de loisirs a accueilli environ une vingtaine d'enfants. Le thème de cette session était : « l'Art de la récup ».

Les enfants ont donc réalisé tout un panel d'activités autour de ce thème. Ils ont ainsi fabriqué leur propre papier recyclé, aménagé et décoré la salle de sieste pour en faire une épicerie composée uniquement de produits de récup, confectionner un porte-monnaie design...

Nous remercions tout particulièrement les services techniques, avec qui nous avons fait un atelier commun. En effet, les enfants ont été accueillis dans les locaux des services techniques, afin de réaliser un pot de fleur récup (dans du papier journal), et de faire une plantation de graines.

Pendant les vacances de printemps, les enfants se sont glissés dans la peau d'une célébrité ou d'un artiste. Ainsi, ils ont réalisé un jeu électrique à la méthode de Michael Faraday, reproduit une maquette d'hélicoptère comme Léonard de Vinci, fait un Battle de danse sur les pas de Michael Jackson, ou encore fait des portraits comme Pablo Picasso.

Pour la période estivale, l'accueil de loisirs sera ouvert du mercredi 06 au vendredi 29 Juillet inclus, et uniquement du lundi 29 au mercredi 31 Août. La rentrée scolaire étant le jeudi 1^{er} Septembre 2016.

Pour le mois de juillet, les enfants pourront s'émerveiller autour du thème des pirates, et vivre des challenges au château des Aventuriers à Avrillé (85). La seconde thématique sera la photographie, notamment avec la visite de la Gacilly et son exposition de photos autour du Japon et des Océans. Enfin, ils s'immergeront dans le monde animal avec la visite du jardin aux papillons et de l'aquarium de Vannes



Paroles d'enfants sur les Temps d'Activités Périscolaires (TAP)

« Mon atelier préféré était de faire des animaux en laine. C'était marrant de faire les petits pompons, et après de faire les petits collages. C'était joli, j'ai fait un hibou, un poussin, une araignée et un poisson. J'ai aimé aussi l'atelier où on a fabriqué des tampons avec du bois et de la ficelle. » - **Katia (CM1)**

« On a fait des tableaux de chouettes en graines et on l'a ramené chez nous. On a fait aussi un serpent en bouchons. C'était rigolo de trier les bouchons et après on pouvait le décorer comme on voulait. » - **Manon (CE1)**

« J'aime bien, les ateliers sont variés. Les activités permettent de s'occuper en s'amusant. » - **Manon (CE1)**



COMMISSION ENFANCE JEUNESSE /AFFAIRES SCOLAIRES

HALTE-GARDERIE

Les enfants de Paprika ont fêté l'été en musique le 20 juin avec les parents et les enfants des assistantes maternelles. Un joyeux pique-nique a clôturé la fête dans le jardin de la halte d'enfants.

Bientôt les vacances, Paprika sera fermée du 25 juillet au 31 août 2016, les parents qui le souhaitent pourront renouveler ou établir un nouveau contrat d'accueil régulier à partir du 2 septembre 2016.

La halte d'enfants PAPIRIKA accueille les enfants de 0 à 5 ans les lundi et vendredi de 09h à 17h. Vous pouvez inscrire votre enfant à tout moment de l'année.

Tel : 02 40 77 60 51 / Site internet : assopirouette.wordpress.com



PROJET EDUCATIF LOCAL PROGRAMME ANNÉE 2016

Le Projet Educatif Local est pour rappel un document de politique éducative, voté par le conseil municipal en décembre 2013 et élaboré en amont avec l'ensemble des partenaires locaux (institutions, écoles, parents d'élèves, services municipaux, associations,...).

L'objectif de ce PEL, par des financements ou mise en réseau, est de réunir l'ensemble des partenaires ainsi que d'encourager la mise en place de projets communs et construits à plusieurs pour l'enfance et la jeunesse cassonnaise.

Les membres du comité de pilotage du Projet Educatif Local ont proposé pour cette année 2016, différentes actions parmi lesquelles : festival des 7 jours sans écrans, spectacle culturel pour les 1-4 ans, action autour des commémorations de la grande guerre à l'automne 2016, participation aux réunions de prérentrée de la Halte d'enfants, le relais d'assistants maternels et l'Accueil périscolaire pour informer et sensibiliser les parents, une soirée sport avec l'ensemble des associations sportives cassonnaises et l'AJICO,....

Côté municipalité, le Projet Educatif Local soutient cette année plusieurs initiatives :

- accompagnement des agents municipaux des services enfance-jeunesse à la réalisation d'un projet pédagogique commun à tous les services (restaurant scolaire, accueil périscolaire et accueil de loisirs),

- la réalisation d'un guide enfance-jeunesse,
- l'organisation d'un après-midi de concertation pour les agents travaillant sur le temps du midi,
- la création d'une animation jeux sur le temps du midi ou encore une réflexion sur l'opportunité de créer un conseil municipal jeunes.

Ce programme 2016, soutenu par la municipalité par un budget alloué de 15 000 €, est cette année encore riche et ambitieux. **Nous remercions l'ensemble des partenaires pour leur investissement et leur mobilisation sur des projets du PEL.** Participer à des actions telles que les « 7 jours sans écrans » n'est pas « réservé » qu'aux associations ou parents d'élèves. Tout cassonnais peut apporter sa pierre à l'édifice et s'investir aux actions proposées. Vous serez les bienvenus !

RENSEIGNEMENTS
Pierre DURAND – coordinateur PEL
02.40.77.62.46 – asej@casson.fr

RÉVISION TARIFAIRE DES SERVICES ENFANCE-JEUNESSE :

Depuis septembre dernier, la commission Enfance Jeunesse travaille sur un projet de révision de l'ensemble des tarifs des services : restauration scolaire, accueil périscolaire et accueil de loisirs sans hébergement.

Les objectifs fixés par les élus sont les suivants :

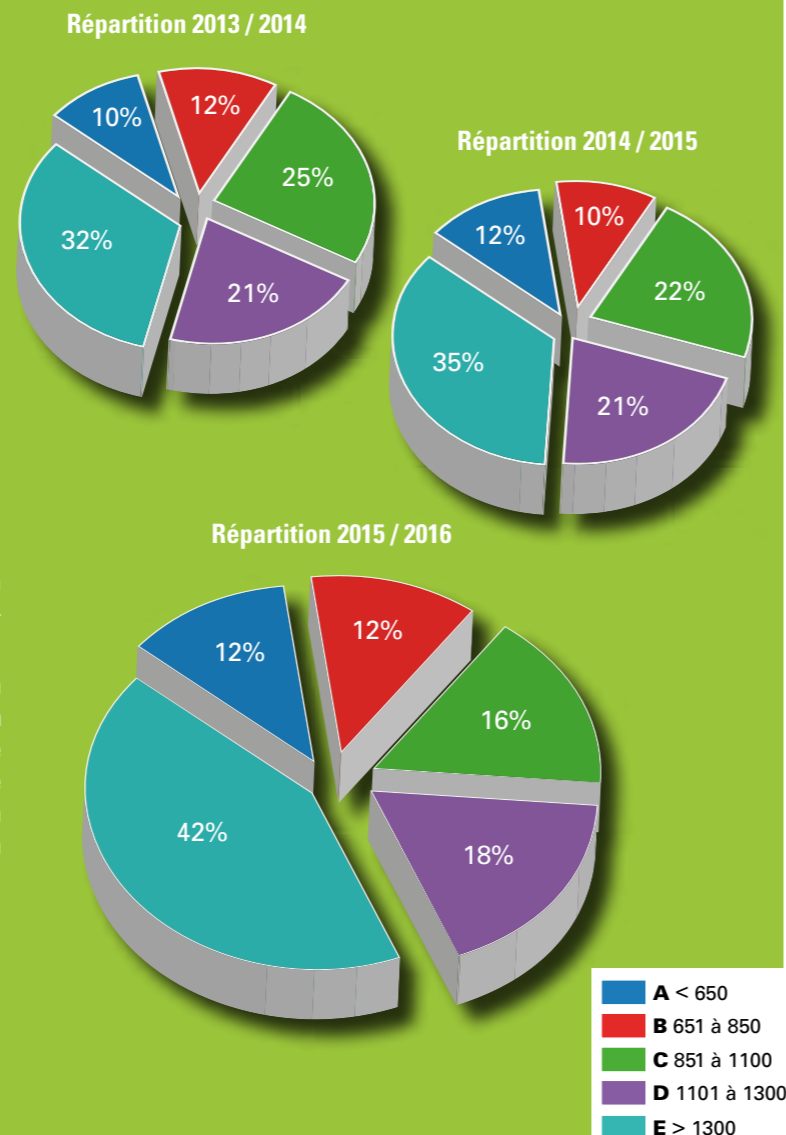
- Homogénéiser les tarifs des différents services enfance – jeunesse
- Mettre en place une grille tarifaire qui permette un meilleur lissage des tarifs selon les quotients familiaux et évitent les effets de seuil
- Assurer une plus grande équité entre toutes les tranches
- Ne pas augmenter le budget global des services enfance-jeunesse, de plus de 2 % (658 600€ en 2015)
- Mettre en place un tarif plancher et un tarif plafond pour chaque service.

Suite aux travaux menés en commission, la part financière de la commune dans le budget des services est augmentée afin de permettre à davantage de foyers de bénéficier d'une baisse tarifaire.

La nouvelle grille tarifaire s'appuie donc sur une augmentation du nombre de tranches de quotients familiaux et une prise en compte du taux à l'effort. Elle rentrera en vigueur pour la rentrée de septembre 2016. Une calculatrice indiquant le tarif par service est accessible en ligne sur le site internet de la municipalité afin de permettre à chacun de connaître son tarif en fonction de son quotient familial

Service	Pourcentage estimé d'inscrits bénéficiant d'une baisse de tarifs pour la rentrée 2016
Restaurant scolaire	40 %
Accueil périscolaire	59 %
Accueil de Loisirs	67 %

Evolution de la répartition des inscrits aux services enfance-jeunesse sur les 3 dernières années



FOCUS SUR UNE ACTION PEL :

Concertation des agents municipaux autour de temps du midi : Echanger, Mobiliser et Fédérer autour d'un projet commun

La commission Affaires scolaires-enfance-jeunesse a souhaité proposer pour cette année d'inscrire une action de concertation des agents travaillant sur le temps du midi au restaurant scolaire. Cette action vient naturellement en prolongement du travail récemment mené par l'ensemble des agents sur le projet pédagogique commun des services enfance-jeunesse.

Les agents municipaux qui exercent au restaurant scolaire le midi viennent de cœur de métiers différents (agents d'entretien, agent de restauration, animatrices, ATSEM) mais sont confrontés dans leur exercice quotidien à différents enjeux tels que le bruit, la sensibilisation au goût, la gestion des déchets ou encore l'organisation.

3 ateliers de concertation ont donc été proposés aux agents : présentation et échanges autour d'une action de réduction des déchets au restaurant scolaire des Sillons menée par la municipalité de Grandchamp, « gestion du bruit et sensibilisation au goût » et un bilan de l'organisation du temps du midi. Les ateliers étaient animés par des agents volontaires et une élue de la commission.

Les échanges ont été riches et permis aux agents de partager leurs pratiques, leurs réflexions et amener des propositions d'amélioration du fonctionnement. Une action soutenue par le Projet Educatif Local, concrète et partagée pour améliorer le fonctionnement au quotidien et le service rendu à vos enfants !

Merci aux personnes impliquées dans l'organisation de cet après-midi et aux agents présents.



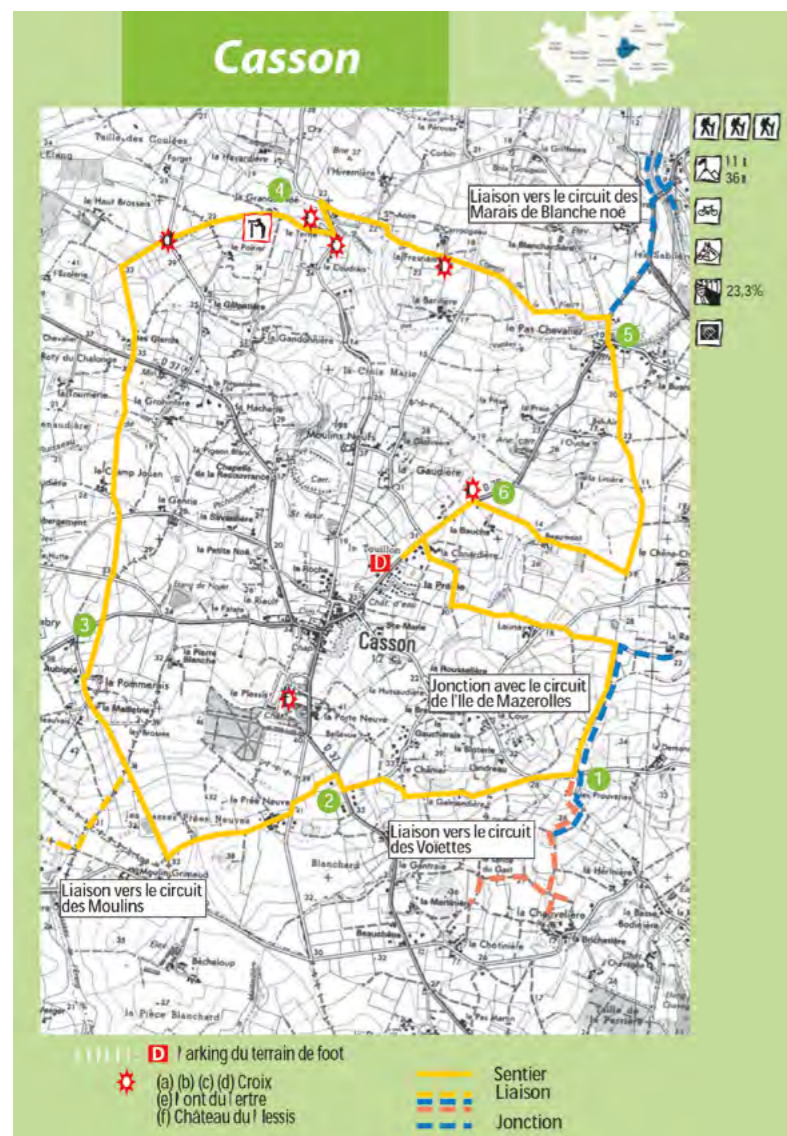
COMMISSION VIE ASSOCIATIVE-CULTURE ET SPORT

Commémoration 11 novembre

En 2016, la commémoration du 11 Novembre fera l'objet d'une attention particulière dans notre commune. Elle sera source d'événements multiples dont une exposition sur cette période. Une partie sera focalisée sur les « poilus » originaires ou habitants de Casson durant 1914/1918.

Afin d'enrichir et d'animer cette exposition, nous sommes à la recherche d'archives personnelles sur cette période (photos, courrier, objets...) Aussi, si vous détenez ce genre de souvenirs, vous pouvez laisser vos coordonnées en mairie afin que nous puissions prendre contact.

Merci d'avance ▶



JEU DES 1000 EUROS

BANCO, BANCO... SUPER, SUPER, SUPER !!!

Un public nombreux est venu encourager les candidats au jeu des 1000 euros et a fait vibrer une salle pleine à craquer (environ 400 personnes) au son de ses encouragements bon enfant. Casson, en effet, a été l'heureuse commune sélectionnée par France Inter pour enregistrer son jeu historique le 9 mai dernier. Merci encore à tous les bénévoles et au personnel de la mairie qui ont permis que cette journée fusse un grand succès et aussi de faire connaître notre commune sur un média national ▶



INAUGURATION DES CHEMINS CREUX

Le Dimanche 4 septembre de 10h à 12h, promenade découverte animée par ÉCOPOLE « Sauvages des rues ».

FORUM DES ASSOCIATIONS

Le forum des associations se déroulera le **samedi 3 septembre 2016 de 10h à 12h au Complexe Sportif des Ardillaux** ▶

COMMISSION COMMUNICATION

LE PANNEAU NUMÉRIQUE EST ARRIVÉ !

La communication à Casson se modernise. Après la page Facebook, le Casson Express, voici le panneau numérique.



Profitant d'une commande groupée de plusieurs communes d'Erdre et Gesvres, la commune de Casson s'est dotée de ce nouvel outil de communication pour un coût moindre que prévu initialement. (15 000 € TTC, dont la TVA sera récupérable l'an prochain, environ 3000€). Cette acquisition respecte l'enveloppe budgétaire inscrite en mars 2015.

Ce panneau se commande à distance. Nos agents techniques n'auront, donc, plus la lourde tâche d'installer les messages sur les anciens panneaux manuels qui étaient présents aux différentes entrées de bourg et ce par tous les temps. Ceci leur libérera 1h/2 par semaine qu'ils pourront consacrer à d'autres missions.

Les demandes de diffusion de messages et le règlement du panneau numérique sont téléchargeables sur le site : www.casson.fr à la rubrique « vie associative ».

Dans la même dynamique de modernisation, les communes d'Erdre et Gesvres travaillent ensemble, sur une refonte des sites internet communaux ▶

Commerçants, artisans et entreprises de notre village au coeur de Casson, une commune où il fait bon vivre

Questions à Franck Leconte,
CARTOUCHES de l'OUEST, 101 rue du tharaud à CASSON

> Parlez moi de votre métier, en quoi consiste-t-il ?

J'ai deux activités complémentaires :

- la première est la collecte des consommables d'impression usagés (cartouches jet d'encre et toners laser d'imprimantes) auprès des administrations, collectivités (je suis partenaire de la CCEG pour les déchetteries), entreprises, grandes surfaces, etc... le but est de les recycler soit pour faire de nouveaux consommables soit pour de la valorisation matière ou énergétique,

- la seconde est la vente de consommables neufs, recyclés ou compatibles (ainsi que des imprimantes), aux professionnels comme aux particuliers. De nombreux Cassonnais font déjà appel à moi et je les en remercie.

> Quel a été votre cursus ?

Après un BTS de chimie, je me suis spécialisé dans les métiers du caoutchouc. J'ai travaillé pendant 11 ans dans le laboratoire d'un sous-traitant automobile à Rennes avant de profiter d'un plan de licenciement économique pour créer ma société de collecte de cartouches.

> Pourquoi créer ce type d'entreprise ?

La gestion du personnel dans mon ancienne entreprise était loin de ma vision du monde du travail. Le manque de reconnaissance du personnel ouvrier par la hiérarchie, la faiblesse du management, ont eu raison de ma motivation. Du coup, j'ai cherché l'idée pour créer ma boîte et c'est la rencontre d'une personne déjà dans le milieu de la collecte qui m'a fait sauter le pas !

> Qu'appréciez-vous le plus dans votre activité ?

La polyvalence dont il faut faire preuve tous les jours : l'autonomie, l'organisation, le côté touche à tout : de la publicité, à la prospection, à la collecte, au tri en passant par la facturation et la comptabilité ! Le contact avec les clients également est un plus indéniable.

> Avez vous des employés ?

Quelles sont leurs missions ?

Au sein de la société sous laquelle les Cassonnais me connaissent, je suis seul. Par contre j'ai une autre société (avec 3 associés) au sein de

laquelle sont gérées les cartouches collectées : tri, nettoyage, stockage, emballage et expédition. Pour ce faire nous avons 3 salariés.

> Racontez nous une journée « type » :

A bord de mon véhicule utilitaire je me rends sur un secteur de collecte et passe de point de collecte en point de collecte. Je livre les commandes de cartouches neuves de mes clients du secteur et fait un peu de prospection. Retour à l'entrepôt pour décharger la collecte du jour et je rentre à la maison en fin d'après midi (entre 17 et 19h). Là, la seconde journée commence avec la préparation de la tournée du lendemain, un peu de compta, prévision de commandes, gestion des mails des clients, etc... Beaucoup d'heures au final, mais quand c'est pour sa boîte, cela change tout.

> Quels sont les types de risques liés à votre activité ?

Principalement routiers ! Je parcours environ 40 000 km par an donc la prudence est de mise pour éviter les accidents.

> Quels conseils donneriez vous à une personne qui souhaite se lancer ?

Trouver la bonne idée et en parler avec quelqu'un qui s'est lancé pour avoir des conseils et voir la faisabilité du projet.

Je voulais profiter de cet interview pour annoncer officiellement le changement de nom de ma société : ECO COLLECTE devient CARTOUCHES de l'OUEST !

Pour marquer le coup, des petites animations vous seront proposées dans les jours qui viennent ! ▶

à noter

La communauté de communes Erdre & Gesvres vous accompagne dans la création et reprise d'entreprises. Vous pouvez contacter le service développement économique au 02-40-12-32-91, ou par mail conomie@cceg.fr

ÉCOLE MONTGOLFIER

UNE ANNÉE À L'ÉCOLE MONTGOLFIER RICHE EN PROJETS

Les rencontres Marsiennes ont pour but d'offrir un véritable parcours artistique aux élèves. Cette année trois classes de l'école ont participé aux deux temps suivants :

Les ateliers sur le temps scolaire (les 18, 19 et 21 avril 2016)

- Être acteur : répétition pour s'approprier l'espace scénique, concentration, présence.
- Être spectateur : donner son ressenti, justifier son point de vue, s'interroger.
- Pratique artistique : pratiquer les arts avec un enseignant ou un professionnel.
- Spectacle : assister à un spectacle professionnel (cette année, le spectacle « Dans'A bulle » de la compagnie Syllabe, joué six fois lors de ces rencontres).

Les représentations en soirée (les 25 et 26 avril)

- Chaque classe a présenté sa forme artistique en soirée, celle-ci étant ouverte aux familles.



Dans le cadre du Projet Educatif Local, la municipalité a engagé une réflexion autour des transitions et l'intégration dans les lieux collectifs. Les enfants de la classe de petite section et de la halte garderie PAPRIKA se sont retrouvés lors d'un spectacle « Du bruit dans les comptines ».



Dans le cadre de la programmation culturelle « Hors saison » proposée par la CCEG, 8 classes de l'école ont pu bénéficier de spectacles et d'interventions avec les différents artistes.



Les élèves des 2 classes de CE1/CE2 ont cette année participé au parcours culturel proposé par la communauté de commune d'Erdre et Gesvres. Ce projet mettait en lien le salon du livre de Sucé sur Erdre et la programmation culturelle « Hors saison ». Les élèves ont dans un premier temps rencontré le metteur en scène du spectacle écrit par Ramona Badescu. Ils ont ainsi pu échanger sur son métier ainsi que sur le texte de la pièce. Au mois de janvier, ils ont assisté à cette pièce de théâtre intitulée « Moi canard ».

Enfin, dans le cadre du salon du livre, les élèves de CE1/CE2 et CM1/CM2 ont accueilli l'illustratrice Fanny Dreyer et l'auteur Ramona Badescu. C'est lors de cet échange que ces dernières nous ont présenté l'album né de leur coopération : « Moi, canard ».

Ce projet fut d'une grande richesse pour les élèves qui ont pu entrevoir les différentes étapes qui mènent à la naissance d'un livre.



Les rencontres chorales sur le temps scolaire ne se sont pas faites cette année. Les enseignantes ont donc décidé de les remplacer par un spectacle à destination des parents le mardi 17 mai à la salle des loisirs de Nort sur Erdre. Les prestations des élèves de la grande section au CM2 ont été appréciées et parents et enfants de l'école étaient ravis de se retrouver tous ensemble pour ce moment.



Le voyage des CM

Quelle aventure ! Les CM1 - CM2 de l'école Montgolfier sont partis en « grande vadrouille » vers la NORMANDIE. Ils ont découvert les richesses de ce département. Tout d'abord, ils ont commencé par l'approche d'un personnage du Moyen-Age en la personne de Guillaume le Conquérant avec la visite du château de Falaise et celle de la Tapisserie de Bayeux. Ils ont poursuivi par un événement marquant du XX^{ème} siècle : le

débarquement des Alliés sur les plages d'Arromanches et Omaha Beach.

L'ensemble des élèves était ravi de ce séjour où tout s'est magnifiquement déroulé : programme bien ficelé, beau temps (rare une journée en Normandie sans la pluie !), hébergement confortable et nourriture appréciée (élément important dans la vie d'un enfant !)



Dans le cadre du programme de sensibilisation sur la thématique « déchets », destiné au public scolaire, les élèves du CP au CM2 ont bénéficié d'une animation, proposée par la CCEG, sur le thème du tri et du recyclage. Le tri du papier est effectué dans chaque salle de l'école par les enseignantes et les élèves.

Suite à cette sensibilisation, les trois classes de CE2-CM1-CM2 ont visité le centre d'enfouissement de déchets de Treffieux



Les élèves de CP ont participé à la création d'une histoire via une correspondance avec 2 autres classes à l'aide d'un blog :

Une classe de MS-GS de l'école Henri Bergson à Nantes, la classe de CP de l'école Montgolfier à Casson et une classe de GS de l'école des Buzardières à Saint-Herblain, ont écouté la lecture de l'album « Sans titre » d'Hervé TULLET. A l'issue de ce partage, chaque classe a reconnu volontiers que l'auteur avait besoin d'aide pour peaufiner son histoire peu aboutie ! Chaque classe est intervenue deux fois avec un cahier des charges précis pour mener l'histoire jusqu'à son terme. Tous les travaux (textes et illustrations) sont mis en partage sur le blog : <http://passerelle.ac-nantes.fr/histoiretroisclasses/>

Ce projet s'inscrit dans la journée littérature de l'ESPE de Nantes « Des écrans et du papier, lecteur numérique » dont la présentation a eu lieu le mercredi 30 mars 2016.



ÉCOLE SAINTE-ANNE

RÉTROSPECTIVE DE L'ANNÉE À L'ÉCOLE SAINTE ANNE

C'est encore une année pleine de projets qui s'achève à l'école Sainte Anne.

Nous entamons en septembre la première année de notre nouveau projet d'école autour du vivre ensemble intitulé « Les autres et moi ». Nous avons alors appris à nous connaître au sein de l'école



en nous retrouvant avant les vacances lors d'une assemblée d'enfants.

En parallèle de cela, nous avons continué à développer d'autres axes de notre projet d'école, en voici quelques extraits en photos :

La rencontre des anciens écoliers de Batz sur Mer

La radio Côte d'Amour dans la classe de CM pour jouer à l'apprenti journaliste.



Le cross du collège Saint Michel de Nort sur Erdre pour que nos élèves de CM2 fassent du lien avec leur futur établissement

La balade d'automne dans le parc du château du Plessis en PPS-PS-MS.



La piscine à Nort sur Erdre pour les classes de CP et CE1-CE2



Le spectacle de Noël offert par l'APEL : Petite Ombre de la compagnie A.B.B.P. 35



L'atelier chant choral avec l'intervenante de Musique et Danse, Mélanie Launay et le spectacle de chants le 8 mars à l'église de Casson.



RAPPEL :

INSCRIPTIONS :

Nous vous accueillons lors d'un entretien pour vous présenter notre école ainsi que le projet de notre établissement.

Pour tout renseignement, vous pouvez vous adresser à : Delphine Divet au 02.40.77.60.11 ou par mail à ec.casson.ste-anne@ec44.fr

Informations complémentaire sur notre site ecole-sainteanne-casson.fr

Les célébrations de l'Avent et du Carême



Le Carnaval dans l'école



Une journée sécurité routière dans l'école



L'action Carême : récolter des denrées en faveur de l'association les Restos du Cœur de Nort sur Erdre

La Kermesse de l'école le dimanche 15 mai sur le thème des jeux

Et bien d'autres projets comme la classe de char à voile pour les élèves de CM1-



CM2 qui a eu lieu du 6 au 10 juin à Larmor Baden, la sortie scolaire autour du jeu au parc T'es pas Cap de Savenay le 4 ou encore une journée sur les premiers secours à l'école ...

Pour finir, après huit années passées à Casson, Delphine, la directrice, quitte l'école Sainte Anne pour prendre la direction de l'école Notre Dame de Mouzeil. C'est avec une certaine émotion que s'achève cette année scolaire...

L'ensemble de l'équipe de l'école Sainte Anne vous souhaite de belles vacances d'été en attendant de vous retrouver à la rentrée prochaine en septembre

ENSEMBLE SCOLAIRE – NORT SUR ERDRE

www.ec-erdre.fr

agora@ec-erdre.fr

Inscriptions rentrée 2016

Collège Saint Michel

- De la 6^{ème} à la 3^{ème}
- Section Europe – Besoins éducatifs particuliers

Renseignements et rendez-vous au 02.51.12.00.51

Lycée Saint Martin

- Bac : Littéraire, Scientifique, Economique et Sociale

Renseignements et rendez-vous au 02.40.72.49.49

Lycée de l'Erdre

- 4^{ème} et 3^{ème} à projet professionnel (obtention du Diplôme National du Brevet)
- Bac Pro en 3 ans : Technicien-Conseil Vente en Animalerie et Services Aux Personnes et Aux Territoires

Renseignements et rendez-vous au 02.40.72.21.45



ASSOCIATIONS SCOLAIRES ET PERISCOLAIRES

MTS (MOI TOUT SEUL!)

Du sport pour les petits ? Pourquoi faire ? Est ce bien utile ?

Le but de l'association est d'accompagner les enfants pour qu'ils fassent, pas de faire à leur place. Quelques soient les activités qui seront proposées lors des différentes séances, les adultes qui accompagnent les enfants respecteront le développement des enfants en ne leur faisant pas faire ce qu'ils ne sont pas capables de faire.

Par exemple, si un enfant ne sait pas encore s'asseoir, il ne sera pas assis. Ou encore, s'il ne sait pas se déplacer debout tout seul, il ne sera pas tenu par les mains pour pouvoir marcher.

Sauter, rouler, ramper, zigzaguer, courir, lancer un ballon, s'asseoir avec les autres, taper dans ses mains... La liste de ce que les enfants peuvent faire, dès le plus jeune âge est longue. Encore faut il qu'on leur en donne l'opportunité !

Avec le temps Moi Tout Seul ! s'est équipé : nous pouvons maintenant

proposer aux enfants des balles de différents textures, des tunnels, un jeu de bowling, un parcours tactile (pique, gratte, doux, mou etc) et des jeux à tirer ou pousser. Tous ces investissements complètent très bien le matériel mis à notre disposition par la municipalité (tapis, poutres etc) et par le club de basket (plots, cerceaux, haies, ballons). De ce fait, les activités proposées sont très variées et différentes à chaque séance.

Les enfants (âgés de 3 mois à 3 ans en ce moment) s'amuse et prennent plaisir à venir chaque lundi



se dépenser, mais aussi retrouver des copains. Ils sont en effet entre 25 et 30 en moyenne à chaque séance et des liens se sont tissés entre eux.

Vous êtes intéressés ? Vous pouvez venir découvrir notre activité un lundi matin ou prendre contact avec nous sur mts.casson@laposte.net. L'adhésion est de 15 € annuelle (de date à date).

Retrouvez toute notre actualité sur : <https://mtscasson.wordpress.com/>

Nouveau bureau :

Présidente : Claire Grandière
Secrétaire : Frédérique Concille
Trésorière : Delphine Murs.

Merci à Armelle Bossis qui assurait la trésorerie depuis la création de Moi Tout Seul ! Et qui faisait également partie du groupe à l'origine de l'association ▶



APEL

Marché de Printemps - Samedi 23 avril 2016

Le Marché de Printemps couplé aux Portes Ouvertes de l'école ont été comme l'an dernier, une vraie réussite !!! La météo fut un peu frileuse et humide, mais l'école Sainte Anne a été transformée l'espace d'une matinée en un vrai jardin fleuri ! Plantes, fleurs, aromates, plants de légumes...un vrai ravissement pour les yeux et les paniers sont repartis bien remplis.

Merci encore à tous les visiteurs qui ont fait honneur à ce marché et qui ont pu apprécier en plus des fleurs, les fromages de l'EARL « Les coquelicots », le miel des « Ruchers de l'Erdre », les saucissons de V.DONNEAU sans oublier la présence des chevreaux qui ont ravis les petits comme les plus grands.

Nous tenons à remercier l'ensemble des parents

bénévoles qui ont participé à la mise en place et la tenue des stands...

Un grand merci également à la famille BESNIER qui a pris soin pendant quelques mois de plants de légumes réalisés « à la maison » pour permettre un meilleur bénéfice à notre marché...



D'ailleurs nous faisons appel aux bonnes volontés qui voudraient nous aider à réaliser nos propres plants de légumes pour le marché de l'année prochaine. N'hésitez pas à vous faire connaître...

Les bénéfices de ce marché ont été à la hauteur de nos espérances, et légèrement supérieurs à ceux de l'an dernier. Ce qui a permis le financement de la sortie scolaire de l'école Ste Anne, qui s'est déroulée le lundi 4 juillet au



parc de la Vallée des Korrigans et Tépacap à Savenay.

Les prochaines dates à retenir pour l'APEL :
Le Marché de Noël : Samedi 10 Décembre 2016
Bonnes Vacances à tous...Repos bien mérité des associations avant la prochaine rentrée scolaire.

Pour nous contacter :
apelsainteanne@laposte.net
ou par l'intermédiaire de la boîte aux lettres située à l'entrée de l'école.

N'hésitez pas à venir nous rejoindre, en effet une partie de l'équipe APEL doit se renouveler l'année prochaine, donc toutes les bonnes volontés seront les bienvenues.

Equipe APEL : S.SAUTEJEAU, C.BESNIER, C.DOLLY, I.LAYEC, N.FUZEAU, M.LETINTURIER, V.RABU, T.SIMON et A.HELSENBERGER ▶

RELAIS DES ASSISTANTS MATERNELS

Pour l'année scolaire à venir, les ateliers proposés par le Relais Assistants Maternels continuent :

L'atelier d'éveil : dans les locaux de la halte d'enfants Paprika pour jouer autrement, ou dans une salle de Nort/Erdre pour de la motricité. Tous les assistants maternels recevront le planning pour l'année scolaire.

Bébé livre : Sylvie accueille et raconte des histoires aux tout-petits lecteurs à la bibliothèque, 1 mercredi par mois, de 9h à 10h.

Les rendez-vous du dernier trimestre : 5 octobre, 2 novembre, 7 décembre.

L'animation musicale : en partenariat avec l'école de musique et le RAM, la halte d'enfants Paprika ouvre ses portes aux tout-petits de 10h45 à 11h15. Anne, intervenante-musicienne les emmène découvrir le monde des sons et des rythmes.

Les dates pour le trimestre :

Lundis : 3 octobre, 7 et 21 novembre, 5 décembre

Ces animations sont gratuites, ouvertes à l'enfant de 0-3 ans accompagné d'un adulte (l'atelier d'éveil est réservé aux enfants accompagnés de leurs assistants maternels). Seule une inscription auprès du RAM est obligatoire (dès le 1^{er} septembre). Attention, les places sont limitées.

Les dates des animations pour toute l'année scolaire seront communiquées sur le site internet de la mairie à partir de fin août.

*Fermeture d'été du RAM : du lundi 1^{er} août au vendredi 26 août 2016 inclus.

Contact : Dominique ANDRES

**Tél : 02 40 77 63 14 (le jeudi de 16h à 19h à Casson, Route de Nort)
02 51 12 65 21 (le lundi, mardi et vendredi à Nort Sur Erdre) ▶**



ASSOCIATIONS SCOLAIRES ET PERISCOLAIRES

APEM

RECETTE POUR UNE ANNÉE SCOLAIRE FESTIVE

Ingrédients:

- Une association de parents d'élèves loi 1901 structurée avec des parents engagés dans le CA et le bureau qui se réunissent régulièrement pour organiser les projets ;
- Plein de parents motivés pour donner un coup de main à l'installation, à la tenue des activités, au démontage et au rangement ;
- Des tas d'enfants enthousiastes qui peuvent profiter pleinement des activités et des équipements offerts par l'association ;
- Une équipe enseignante mobilisée, à l'écoute des demandes des enfants et des capacités des parents ;
- Des services municipaux et des associations partenaires efficaces et disponibles pour des mises en œuvre facilitées.

Mélangez le tout, laissez reposer entre 1 et 10 mois, et vous obtiendrez, suivant les proportions appliquées : une bourse aux jouets, un marché de Noël, un grand jeu de l'oie (avec l'APEL), des concours de dessin et de cuisine, ou une grande et belle fête d'été !



Attention à bien incorporer tous ces ingrédients. Dès qu'il en manque un, la recette ne prend pas ! Et s'il est facile d'aller à l'épicerie chercher la farine manquante, c'est plus compliqué de trouver des nouveaux parents motivés pour remplacer ceux dont les enfants ont la fâcheuse tendance à partir au collège !

Un grand merci aux parents qui nous ont rejoint cette année, et un grand merci en avance aux parents qui nous rejoindront à la rentrée !

Première réunion de rentrée : mardi 6 septembre 20h30 au préfa

AG : jeudi 6 octobre 20h30 au préfa ▶

INFO :

L'APEM dispose de matériels qu'elle loue aux autres associations de Casson et aux membres adhérents de l'APEM à jour de leur cotisation :

- 20 bancs en bois
- 10 tables pliantes en bois
- 1 percolateur (200 tasses)
- 1 barnum

apemcasson@gmail.com
et apemcasson.blogspot.com

ASSOCIATIONS CULTURELLES

CASSON MON PAYS

Entre hier et demain...

Tout d'abord, des nouvelles des « enfants de Batz », ceux qui le 27 septembre 2015 retrouvèrent avec émotion le château de Plessis, là où ils avaient passé deux années de leur enfance entre Mai 1943 et Juin 1945. Depuis cette journée, des amitiés se sont renouées et les « enfants de Casson », qui à l'époque croisaient les petits réfugiés sur les chemins de la commune, répondent présent chaque fois que Casson Mon Pays organise des retrouvailles. Début février, ils étaient plus de soixante à tirer les rois à Batz sur Mer, en même temps qu'on visionnait l'ébauche du film qui racontera cette grande aventure.

Un grand film est en effet en préparation aux « studios du Tertre ». Sortie prévue dans les salles (au moins la salle municipale) début 2017.

Les enfants de Batz vont revenir de nouveau à Casson, cette fois pour l'inauguration de la rue qui va leur être dédiée. Ce sera le Dimanche 25 septembre, en pleine semaine sans écrans. Le futur « sentier des enfants de Batz » mène du centre commercial à la Porte neuve. Il a sans doute, il y a longtemps, guidé les pas des écoliers réfugiés quand ils allaient du château au bourg demander quelque nourriture.

Au beau milieu de ce chemin, se dresse la « Fontaine du Plessis ». On a pu remarquer qu'elle rajeunissait depuis le printemps. Casson Mon Pays, dans le cadre d'un projet éducatif local qui lie Mairie et initiatives associatives, encadrera les jeunes d'AJICO pour la dernière toilette de ce puits séculaire.

Le « sentier des enfants de Batz » sera aussi une promenade initiative pour évoquer les curiosités de Casson : ses fleurs et ses arbres, ses chapelles et ses châteaux, ses métiers et ses hommes... Là encore les jeunes seront appelés à enrichir la documentation. Une maquette du projet va être proposée lors de l'inauguration du 25 septembre. Parions que le jeu de piste des « jours sans écrans » empruntera ce jour-là le fameux sentier : attention aux énigmes.



Casson Mon Pays est vivement engagé dans les « 7 jours sans écrans ». Pour mieux être présente, l'association a même décalé d'une semaine la journée européenne du patrimoine. Ce ne sera pas le 18 septembre, comme partout ailleurs en Europe, mais bien le 25, en pleine privation d'écrans. L'après-midi on pourra consulter les archives de Casson à la salle municipale. On pourra même s'entraîner à la calligraphie avec de véritables plumes d'oie : encore un détour obligé pour le jeu de piste des « 7 jours sans écrans »...

Savez-vous qu'Anne de Bretagne est passée par Casson ? Pour en savoir plus, Casson Mon Pays vous propose de venir écouter Etienne Gasche, l'historien bien connu des cassonnais, nous parler de la duchesse en sabots.



Date est prise à Kazon le Samedi 24 septembre, toujours dans le cadre des « 7 jours sans écrans », vers 17 heures, juste avant le fest-noz.

Et le grand prix cycliste d'Erdre et Gesvres ? A l'heure où nous déposons cet article, il n'a pas encore eu lieu, alors qu'à l'heure où vous le lisez, on a depuis longtemps rangé les bicyclettes. C'était le 19 juin... Casson, petite commune, est-elle devenue l'épicentre d'une grande course qui deviendra tradition ? A l'occasion des journées du petit patrimoine rural, Casson Mon Pays a voulu renouer avec les grands prix cyclistes qui ponctuaient les fêtes de pays. Course à l'ancienne, foulées solidaires entraînées par les marcheurs de Sucé sur Erdre et ouvertes aux personnes en situation de handicap, expositions des métiers, savoir-faire et talents des artisans et commerçants de Casson, tour d'Erdre et Gesvres et prix du Moulin Neuf avec le soutien logistique de l'Union Sportive de Saint-Herblain Cyclisme... une grande aventure humaine pour dire que la richesse de notre patrimoine, c'est d'abord notre richesse en hommes.

Chaque assemblée rassemble de plus en plus de participants, de 9 à 99 ans. Si vous êtes dans ce cas, téléphonez à Denis Langlais, son président : 06 30 18 05 59. Il vous donnera avec plaisir et grand empressement la date de la prochaine réunion.

Notre passé a plein d'avenir... ▶



ASSOCIATIONS CULTURELLES

TRAC

Ceux qui ont vu le spectacle des 33 jeunes comprendront !

Une nouvelle saison se termine pour le TRAC avec des nouveautés :

- un site web que vous pouvez aller consulter : <http://traccasson3.wix.com/trac> pour suivre les activités de notre association, ainsi qu'une page Facebook « TRAC Casson »
- un atelier pour les adultes qui a débuté cette année avec 12 adultes sur 10 séances de 1h30 ; cet atelier pourrait être reconduit si des personnes sont intéressées avec ou sans spectacle à la fin de la saison.
- Enfin, le 27 et le 28 mai, nous avons accueilli Yoran Cheminant et Ludvig Dupas pour un spectacle pétillant en duo avec des « Diablogues » poétiques et drôles sur la vie au quotidien ! Un beau moment pour clore la saison théâtrale !

L'association du TRAC s'associe aux autres associations cassonnaises et à la mairie pour l'organisation des « journées sans écran » en proposant cette année une soirée cabaret avec le groupe Kaléï. N'hésitez pas à aller consulter leur site (<http://kaleimusic.wix.com>) pour découvrir leur style musical en attendant de les voir sur scène à CASSON le 1^{er} octobre 2016



La troupe adulte du TRAC recherche des hommes et/ou des femmes qui rêvent de monter sur les planches ! Si vous êtes intéressés, merci de nous contacter au plus vite :

Brigitte Ogereau : 06 98 69 37 50
Laëtitia Geay : 06 81 05 31 30



ECOLE DE MUSIQUE INTERCOMMUNALE

Après une année riche en événements, l'Ecole de Musique Intercommunale a fêté ses 20 ans le 25 juin 2016, suivi d'un apéritif offert par l'association.

Pour cette occasion, elle a investi des lieux inhabituels et insolites de l'espace Cap Nort.

Les invités ont découvert et partagé chants, musiques, rythmes et sonorités.

Tous les ateliers de l'Ecole de Musique ont participé à cet événement et de petits ensembles acoustiques se sont créés spécialement pour cet anniversaire.

L'Harmonie ST Michel et l'atelier Blue Mango étaient aussi présents.

Cette soirée fut festive, poétique, innovante, et gratuite !

Il y a eu des surprises pour tous, participants et spectateurs.



Date à retenir : 28 octobre 2016 - Clôture de la fête des 20 ans de l'EMI.

Pensez aussi à vos inscriptions et réinscriptions pour 2016/2017

Venez découvrir les nouveaux ateliers proposés

à la rentrée

Un créneau d'éveil musical sera de nouveau proposé le lundi à casson aux préfas de 16h15 à 17h.

Tous les renseignements sur www.ecoledemusique-emi.com

POLYLOTTE

Les journées Portes Ouvertes de l'association Polyglotte auront lieu le vendredi 9 septembre de 15h à 19h et samedi 10 septembre de 10h à 13h.

ALLEMAND, ANGLAIS, BRETON, ESPAGNOL, ITALIEN, INFORMATIQUE

Formations à l'année, cours de groupe, cours individuels, enfants, ados, adultes : Polyglotte propose des formules adaptées à chacun : loisir culturel à titre particulier ou objectif plus professionnel, plan de formation de l'entreprise ou utilisation de vos heures DIF dans le cadre du Compte Personnel Formation (CPF), préparation TOEIC et TOEIC Bridge.

Tarifs préférentiels habitants communes de la CCEG, réduction pour demandeurs d'emploi et familles.

Renseignements complémentaires et inscriptions : Polyglotte, 2 Bis Place du Champ de Foire 44390 NORT SUR ERDRE 02 40 72 12 71 contact@centre-polyglotte.eu
Fiches de pré-inscriptions téléchargeables sur www.centre-polyglotte.eu



BIBLIOTHÈQUE

Les Bouquins Champêtres

Les horaires de la bibliothèque

- mercredi 15h30 - 17h30 / samedi 10h30 - 12H / dimanche 10h30 - 12h00
- Tel : 02 40 77 63 23 bibliothèque@casson.fr ludocasson@gmail.com <http://ludocasson.blogspot.fr/>

Les modalités d'inscription ou de réinscription à la bibliothèque

Le paiement se fait en mairie, vous pouvez ensuite retirer votre carte d'adhérent ou demander votre réinscription à la bibliothèque.

La cotisation à l'année est de 11 euros pour la famille.

Elle vous permet d'emprunter 4 documents par personne pour une durée de 3 semaines parmi un large choix d'albums jeunesse, revues, documentaires, romans, policiers et BD adaptés à tous les âges.

La carte d'adhérent vous permet également d'emprunter 2 jeux de société par famille pour une durée de 3 semaines.

Vous pouvez ainsi profiter d'une sélection qui s'étoffe tout au long de l'année.

Appel aux bénévoles

Si vous souhaitez rejoindre l'équipe des bénévoles de la bibliothèque, vous êtes les bienvenus pour une première rencontre lors des permanences, ou vous pouvez nous contacter à l'adresse suivante : bibliothèque@casson.fr

Vous pouvez également participer à la prochaine réunion qui se déroulera le jeudi 6 octobre à 20h15 à la bibliothèque.

Exposition

Du 2 au 17 avril le public a pu découvrir pendant les heures d'ouverture de la bibliothèque, l'exposition « le calendrier en couleurs », travaux réalisés par de tout-petits qui à l'occasion d'ateliers organisés par le RAM de Nort/Casson, ont travaillé sur les saisons et les mois de l'année.

Vote du Prix des Incorruptibles

Plusieurs classes de l'école Montgolfier ont participé au 27^{ème} prix des Incorruptibles. Les élèves ont été invités à lire les livres sélectionnés et à élire leur titre préféré. Le vote a eu lieu à la bibliothèque le mercredi 18 mai.

Les « Prêts à partir »

Cet été encore laissez-vous tenter par de belles découvertes...

Nous vous proposons une sélection de 3 livres de genres et d'auteurs différents que vous pouvez emprunter sans en connaître ni le titre ni l'auteur.

Quelques dates à retenir

Dans le cadre des « 7 jours sans écran »

Le samedi 1^{er} octobre la bibliothèque propose des lectures de contes pour les enfants de moins de 8 ans.

Le dimanche 2 octobre les cassonnais sont invités à découvrir notre belle campagne à l'occasion d'une balade contée.

Le samedi 10 décembre un spectacle de Noël sera proposé aux enfants.

Composition du nouveau bureau :

- Présidente : Flora MARTIN
- Secrétaire : Soizic SAUTEJEAU
- Trésorière : Danièle DUSSILOS
- Membre active : Odile BOURGET



ASSOCIATIONS SPORTIVES

BADMINTON DE CASSON

LE PLAISIR EST DANS LE « SHUTTLECOCK » !

Une nouvelle saison qui se termine ! Le BC se porte très bien. Tout n'a pas été parfait, évidemment, mais nous avons de bonnes raisons de nous réjouir. Il faut néanmoins garder la tête sur les épaules et rester humbles. Nous gardons le Cap identique aux années précédentes d'un point de vue sportif, financier, et en termes d'objectifs.

Financièrement et avec des moyens limités, le BC a réussi à boucler cette saison sainement, et ce grâce au soutien de nos sponsors, des bénévoles, des parents et des animations du club. Il faut que cela perdure car nous avons besoin de tous pour répondre aux attentes de nos adhérents. Carpe Diem pourrait être l'adage du BC : bon esprit, convivialité, et bonne humeur sont toujours au RDV. Le BC appartient à tous !

Sophie Jaunasse, Philippe Martin, Frédéric Lopes et Xavier Le Corre viennent renforcer les bénévoles du conseil d'Administration. Merci et Bravo à eux. Un nouveau souffle pour le club.

Pour les années à venir nous lançons actuellement un certain nombre de réflexions en termes de mutualisation.

Bilan sportif

Le bilan sportif est encourageant chez les jeunes et adultes. Si nous avons de bons résultats, c'est parce que tout le monde a progressé. Et si nous avons progressé, c'est bien parce que nous avons du plaisir à



DATES À RETENIR

Dimanche 4 septembre 2016
Journées Portes ouvertes au BC

Samedi 9 octobre 2016
Tournoi interne-Pot début saison

Samedi 8 janvier 2017
Journée portes ouvertes au BC

Samedi 15 janvier 2017
Tournoi interne jeunes

Samedi 28 janvier 2017
Galette des rois et tirage de la tombola

revenir nous entraîner, nous détendre et nous retrouver. Nous aimons sauter très haut, frapper fort, faire des amortis, feinter, courir, transpirer, râler contre nous-mêmes, beaucoup rigoler aussi. En fait, pour faire voler ces 5 grammes de plumes dans les airs !

Bravo Mesdames

Comme chaque année, s'est déroulé dans la convivialité et la bonne humeur le quatrième tournoi interentreprises en double de badminton. Il est à noter à cette occasion, une participation importante de femmes. Cela conforte la volonté du BC de promouvoir le badminton féminin. Bravo Mesdames !

Bravo les jeunes

Un tournoi interne simple jeunes a eu lieu à Casson. Pour la plupart des jeunes, c'était une première. Ils ont découvert à travers plusieurs matchs les effets de la compétition et les points qu'ils doivent travailler aux entraînements. Le club remercie tous les enfants pour leur fair-play, les sponsors, et les parents, qui ont participé grandement à cette réussite.

Le BC au Vendespace de Mouilleron-le-Captif

Plusieurs adhérents du BC sont allés assister aux huitièmes, quarts, et demi-finales du championnat d'Europe 2016 de badminton. Ce fut l'occasion pour certains de discuter et de prendre des conseils auprès de Brice Leverdez numéro 1 Français et du double mixte Léa Palermo et Bastian Kersaudy.

Le BC contribue à la protection de l'environnement

Le club s'est engagé, cette saison avec l'aide de la société Philippe et Fils, aux règles de base de la vie en collectivité et aux pratiques éco-citoyennes avec l'utilisation de ses propres éco-gobelets.

Quatre mots « Convivialité, Respect, Simplicité, Plaisir » qui symbolisent l'identité du club et l'état d'esprit !

Encore Merci aux partenaires privés et publics qui nous soutiennent. On ne le répétera jamais assez : leur présence à nos côtés est indispensable pour exister et développer de nouvelles actions. Sans eux le club ne serait tout simplement pas là où il en est, et sans eux rien ne serait possible.

Période Juillet-Août - Saison 2016/2017

Ouvert le dimanche de 9h30 à 12h00, le lundi de 20h00 à 22h00 et le mardi de 19h30 à 22h30.

La saison reprendra dès la première semaine de septembre. Le club conserve les deux entraîneurs diplômés.

Inscriptions dès maintenant pour les nouveaux adhérents, à la salle des sports, de Juin à Septembre, le dimanche matin de 10 h à 12 h, et au Forum des associations.



«Actualité-Vous souhaitez en savoir plus, allez sur notre site : www.badminton-de-casson.fr ou renseignez-vous auprès des responsables à la salle des sports. N'hésitez plus, venez nous rencontrer. Vous serez les bienvenus !

ENVIE DE SMASHER ?!
Contactez-nous :
badminton.casson@laposte.net



GRANDCHAMP-ARTS-MARTIAUX

Grandchamp-Arts-Martiaux compte aujourd'hui plus de 280 adhérents (20% de Cassonnais), répartis dans les six disciplines proposées par le club, à savoir :

- Le JUDO, dès l'âge de 4 ans.
- le JUJITSU, un art martial japonais qui remonte à l'époque des Samourais.
- Le KALI-SILAT-SYSTEMS, des techniques de self-défense d'origine indonésienne.
- Le TAISO, une « culture physique » très complète composée de nombreux exercices : assouplissements, étirements, renforcements musculaires, cardio-respiratoires, et relaxation.



- Le TAICHI-CHUAN, art martial chinois bénéfique pour la santé qui peut se pratiquer jusqu'à un âge très avancé.

- Le QI-GONG, « gymnastique » chinoise qui permet le renforcement de l'énergie et l'assouplissement du corps. Souvent préconisé par des praticiens dans de nombreuses pathologies (insomnie, stress... etc).

Malgré le nombre important de pratiquants, le club a su conserver sa dimension humaine. On y vient, bien-sûr pour faire du sport, entretenir son corps, mais aussi pour se « vider la tête ». Notre objectif est d'apporter un enseignement de qualité dans une ambiance conviviale.

Les Cassonnais y sont les bienvenus et l'entente Grandchamp/Casson fonctionne toujours aussi parfaitement.

Pour tous renseignements :
www.grandchamp-arts-martiaux.fr
Frédéric Gousse Président 06.07.98.00.40
Françoise Brassier (secrétaire) référente pour Casson 06.84.20.95.40



ASSOCIATIONS SPORTIVES

CASSON BASKET CLUB

DU BASKET, MAIS PAS SEULEMENT !



Un grand bravo à toutes les équipes pour cette nouvelle saison ! Une mention spéciale aux poussines, accompagnées par Willy et Sébastien, qui ont réalisé un parcours sans défaite !

Félicitations à tous les joueurs, et surtout merci aux parents, supporters ou dirigeants. Merci à tous les partenaires financiers dont la mairie, pour leurs aides précieuses. Merci à Tony pour son engagement et son professionnalisme et bravo pour l'obtention de son diplôme régional !



Cette année encore, le club a proposé de nombreuses animations ouvertes à tous : tournoi de Mölkky, animation Kinder, réveil musculaire, soirée jeux-vidéo, boum des enfants, soirée années 80 et tournoi 3X3 !

Ces moments sont de réels moments d'échange, de partage et de convivialité !



Vous souhaitez nous rencontrer ou connaître notre actualité ? Visitez notre site : <http://club.quomodo.com/as-casson-basket/accueil/bienvenue>



AS CASSON FOOTBALL

ALLEZ CONTINUONS, TOUS ENSEMBLE ...



Une saison s'achève, une saison sans seniors, mais une saison où les jeunes ont pu s'exprimer sans compter. Une année où nous avons eu le plaisir de voir évoluer nos U6/U9, U10/U11 et U12/U13. De belles performances, en dents de scie parfois, mais des résultats à la hauteur de nos espérances.

Un fait marquant cette année : la participation des U10/U11 (notre photo) au tournoi mini-mondial d'Orvault. Ce ne fut pas facile, mais l'important est de participer n'est-ce pas !!

Demain, le club grandira encore. Mais, afin de pouvoir s'approcher des effectifs nécessaires à chaque catégorie, nous avons besoin de quelques recrues encore, dans tous les âges, des petits aux plus grands, (particulièrement en U10/U11) afin d'éviter les ententes.

Nous prévoyons d'inscrire des équipes en catégories U6/U9, U10/U11, U12/U13, cela en effectifs Cassonnais, en catégories U14/U15 et en effectifs séniors.

Avis aux amateurs, les contacts sont affichés au panneau du terrain de foot ainsi que les modalités d'inscriptions et de préparation de début de saison 2016/2017.

En attendant l'assemblée Générale, le bureau a d'ores et déjà pris les mesures qui s'imposent afin de sauvegarder l'environnement dans lequel les enfants peuvent s'épanouir et venir pratiquer leur sport favori dans leur club de cœur.

AS CASSON VOLLEY-BALL

La saison 2015-2016 touche à sa fin...

Cette saison l'association de Volley-ball de Casson a pu faire participer 3 équipes au championnat loisirs départemental : 2 équipes mixtes et 1 équipe féminine.

Saluons le beau parcours en coupe loisirs de l'équipe Casson 1 !

Pour résumer cette saison, de belles victoires, des défaites mais toujours beaucoup de bonne humeur ! Pour la rentrée de septembre, chaussez vos baskets ! Toutes les cassonnaises et tous les cassonnais sont les bienvenus !

Que vous souhaitiez découvrir ou reprendre le volley, que vous soyez débutant ou pratiquant plus expérimenté : nous vous accueillons pour une séance découverte dès le 1^{er} entraînement, le mercredi 7 septembre et tous les mercredis de septembre à partir de 20h30 au complexe sportif.

Vous pourrez vous inscrire et vous renseigner lors du forum en septembre 2016.

La saison 2016-2017 en compétition reprendra fin septembre-début octobre 2016. Le championnat loisirs mixte est accessible à tous à partir de 18 ans.

N'hésitez pas à nous contacter pour plus renseignements : NADIA VILLERIO - Tél : 06.61.84.63.73 - Mail : ascassonvb@gmail.com ou encore notre page facebook : AS Casson VB

Ou à consulter le site internet du comité (<http://comite44volleyball.moonfruit.fr/#/loisirs/3250032>)

L'AS Casson Volley-Ball vous souhaite un bel et sportif été !



La tâche de chacun a été redéfinie, nous sommes fin prêts... Bonnes vacances à tous et à très bientôt pour de nouvelles aventures sportives !

Tournoi du 11 juin :

Pas moins de 28 équipes ont participé au tournoi de jeunes. Merci à tous pour les aides apportées et non négligeables en souhaitant garder un maximum de cassonnais au club

Les résultats : en finale des U10/U11 Grandchamp bat Casson 2-1 en finale des U12/U13 FC Arche bat Sucé sur Erdre 3-1

Inscription auprès de P Berger : 06 68 09 29 82

Le nouveau Bureau :

Président : Philippe BERGER, Vice-Président : Eric ANDRE, Trésorier : Jordan HOUSSAIS, Secrétaire : Jérôme BEAUPERIN, Membres : Martine TRICHEREAU, Joël TRICHEREAU, Ludovic BRANGER, Typhaine DUPE, Sébastien DERUELLE, Florent RIVRON, Yvonnick MAISONNEUVE, Bastien HOUSSAIS, Mickaël BRUNANCHON

GYM D'ENTRETIEN

Sur des musiques rythmées et dans la bonne humeur, venez découvrir les cours dispensés par Edward (animateur ADGE) : Au menu : « cardio », renforcement musculaire, « step », « stretching »...

- Le mercredi à CASSON (salle municipale) 19h30/20h30

- Le lundi à GRANDCHAMP DES FONTAINES (complexe Cent sillons) 19h30/ 20h30

- Le jeudi à GRANDCHAMP DES FONTAINES (complexe Cent sillons) 19h45/ 20h45

Inscription annuelle : 101 euros ; tarif 2016/2017 ; tarif dégressif en janvier et avril

Contact : Estelle ROBERT fele@aliceadsl.fr

ASSOCIATIONS SPORTIVES

JEUX BRETONS CASSON

Du changement aux Jeux Bretons de Casson

C'est après trois belles saisons à la présidence de notre association que Valentin Bonraisin a cédé sa place à Stéphane Houssais. L'ensemble de l'association le remercie pour son dévouement et sa disponibilité lors des organisations de nos différentes manifestations.

C'est avec autant de détermination que Stéphane a repris les rênes en portant avec l'ensemble des membres du bureau les diverses tâches qui nous incombent. Sans rentrer dans les détails, l'aboutissement d'un projet requiert du temps et de l'énergie à chacun.

Le championnat du monde qui se déroulera en septembre prochain en fait partie.



C'est en Suède et plus précisément Malmö qu'une vingtaine de sportifs de notre association défieront au tir à la corde la quelque cinquantaine de nations qui y seront représentées.

Les équipes sont déjà formées, des choix techniques mais aussi douloureux ont dû être faits.

Nous sommes heureux de pouvoir composer une équipe mixte de quatre femmes et quatre hommes et aussi de concourir dans les trois catégories masculines. Cette compétition se déroule en deux temps :

- Les 8 et 9 septembre a lieu le tournoi international « inter-club »
- les 10 et 11 septembre, le mondial.

Nous comptons bien entendu, sur le soutien de tous les Cassonnais et au-delà, pour nous accompagner dans cette belle aventure et représenter la France ! En attendant, vous pourrez nous retrouver dans les diverses manifestations alentours à commencer par le traditionnel championnat de Bretagne les 25 et 26 juin qui aura lieu à Monterfil dans l'Île-et-Vilaine, faisant suite au départementale qui lui, a eu lieu à Blain le 29 Mai.

Nous serons à Couffé le 3 juillet lors de la fête du cochon, le 10 Juillet à la fête du mouton de Ligné et probablement à celle des battages de la Chevallerais.

Notre association, c'est aussi la location de chapiteaux au nombre de trois, de 40 m² chacun + 5 tables et 10 bancs.

Réservation auprès de Fabrice au 07 81 43 28 73. Retrouvez-nous sur la page Facebook www.facebook.com/LesJeuxBretonsDeCasson

RENSEIGNEMENTS : laissez-nous un message sur jeuxbretons.casson@gmail.com



TENNIS CLUB CASSONNAIS

Quel avenir pour le Tennis Club Cassonnais ?

Comme annoncé par mail aux adhérents, les entraînements du lundi soir pour les jeunes vont s'arrêter l'année prochaine.

Plusieurs raisons nous ont poussé à prendre cette décision. Une raison majeure : le bureau du club compte trop peu de membres (3) pour pouvoir continuer sereinement.

Mener de front carrière professionnelle et maintenir la vie du club avec autant de dynamisme que nous aurions souhaité est en effet de plus en plus compliqué.

Cependant, le club n'appartient à personne. Si le bureau actuel souhaite ralentir le rythme, peut être que certains d'entre vous sont prêts à prendre la relève. Avis aux amateurs ...

Nous n'enterrons pas pour autant le club, nous allons seulement l'adapter à notre capacité à faire et aux attentes des adhérents.

Voici les évolutions pour l'année prochaine :

- Suppression des entraînements jeunes

- Sortie du « giron » fédéral afin de ne plus être affilié à la FFT
- Maintien du loisir le dimanche après-midi et lors des vacances scolaires

La sortie du « giron » fédéral et la suppression des entraînements vont nous permettre de proposer une adhésion quasi symbolique l'année prochaine puisque que nous n'aurons plus le montant de la licence à verser à la FFT et plus de professeur à rémunérer.

Nous devenons donc un club « loisirs » avec une gestion simplifiée.

Un premier impact de la cette gestion simplifiée est la clôture du site internet qui nous coûtait un peu tous les mois. Facebook nous tend (gratuitement) les bras ...

Un dernier rappel pour nos chers adhérents : vous êtes plusieurs à vouloir jouer alors que vous n'avez pas de partenaires ? Demandez-nous la liste des adhérents et appelez-vous !

Si votre première rencontre tennistique n'est pas la bonne, ça sera probablement la seconde. Lancez-vous !

Le tennis continue à CASSON !

Si vous souhaitez vous inscrire pour la rentrée de septembre 2016 en loisirs (tarif : 25 euros pour l'année), **appelez Karine au 06.83.41.98.98 ou bien envoyez un mail à tc.casson@gmail.com**. Nous serons également présents au forum des associations début septembre! ▶



MOTO CLUB TUDOÛ MAT

Si vous souhaitez adhérer à notre devise : respect, solidarité, plaisir, sécurité... Venez nous retrouver et profiter de bons moments conviviaux et de balades motos.

Notre dernière sortie : moto les 14, 15 et 16 mai dernier en Charente dans le pays du Cognac : visite d'un négociant à Cognac, balade dans la vallée de la Charente, visite de Bassac, Jonzac, Bourg-Charente, Sainte Lheurine (découvrez en les photos).



Nos prochaines manifestations :

- rallye surprise le samedi 3 septembre 2016 ;
- balade moto le samedi 1^{er} octobre 2016.

Le saviez-vous ? Une remorque est à la disposition des adhérents gratuitement ou en location pour les non adhérents.

Le bureau :

Nicolas Odiau, Président Didier Le Clinche, Vice-Président
Céline Sansault, Trésorière Frédéric Sansault, Trésorier adjoint
Isabelle Robin, Secrétaire Jean-Philippe Cosson, Secrétaire adjoint
Aline Bonnin, Franck Mercier, Rod Rocul, Nelly Robin, Matthieu Lecomte et Albert Robin, autres membres du bureau,
Bruno Degouy, chargé de la sécurité & prévention ▶

COORDONNÉS : 06 52 72 36 39 ou mctudoumat@outlook.fr ou facebook : moto club Tudoù Mat
site internet : mctudoumat44.e-monsite.com

ASSOCIATIONS DIVERSES

CENTRE DE SANTÉ DE CASSON

PROCHAINEMENT UN LOCAL DE PERMANENCE DANS VOTRE COMMUNE

Il est géré par l'ACSIRNE (Association des Centres de Soins Infirmiers de la Région de Nort sur Erdre).

Association à but non lucratif, conforme aux dispositions de la loi du 1er juillet 1901,

Composée de 28 membres bénévoles :

- membres actifs élus aux assemblées générales,
- membres de droit, représentants des conseils municipaux de chaque commune de notre secteur.

Elle couvre un secteur essentiellement rural : Casson, Les Touches, Saint Mars du Désert, Petit Mars, Grandchamp des Fontaines et Nort-sur-Erdre. Les infirmières peuvent intervenir sur les villages limitrophes de ces six communes.

L'équipe de professionnels salariés du centre de santé de Nort sur Erdre est composée de 21 infirmières, de personnel administratif, et de la directrice. L'équipe partage les mêmes réalités, les mêmes valeurs en assurant ainsi une prise en charge coordonnée et homogène des patients à domicile et aux permanences.

Le centre dispense des soins infirmiers conformément aux conventions passées avec les caisses d'assurance maladie à toute personne malade ou handicapée. Il travaille en partenariat avec notamment : les laboratoires de Nort sur Erdre, Carquefou et La Chapelle sur Erdre, le CLIC d'Erdre et Gesvres (Centre Local d'Information et de Coordination pour personnes âgées), l'HAD (Hôpital A Domicile), la MAIA (Méthode d'Action pour l'Intégration des services d'Aides et de soins), et les Maintiens à domicile de Ligné et Nort-sur-Erdre.

Les infirmières intervenant sur votre secteur sont : Cynthia Marle, Sabrina Delanoë, Julie Dijon, Claire Belleil, Laure Antier.

Une permanence pour les soins sera ouverte sur votre commune du lundi au samedi de 9h à 9h30 sans rendez-vous au lotissement du Clos du Plessis, 2 rue du Galichet, dès la fin des travaux fin juin-début juillet.

L'association est gérée par un conseil d'administration. En son sein, est élu un bureau :

- Président : Guellier Dominique, Petit Mars
- Vice-Président : Picroyer Hervé, Casson
- Trésorier : Drouet Joseph, Grandchamp des Fontaines
- Trésorière-Adjointe : Athimon Anne, Les Touches
- Secrétaire : Gru Sylvie, Petit Mars
- Secrétaire-Adjointe : Cherbonnier Odile, Les Touches
- Autres Membres du bureau : Lebot Charles et Patron Gérard, Saint Mars du Désert

Certains travaux sont confiés à des commissions (Finance - Personnel - Information - Prévention) où siègent des administrateurs et des salariés à titre consultatif.

Le centre organise tous les ans son assemblée générale avec une action de prévention, soirée-débat sur différents thèmes, ouvert à tout public ▶

SIÈGE SOCIAL :
33 bis rue du Général Leclerc
44390 Nort-sur-Erdre / 02.40.72.11.67

ASSOCIATION POUR LE DON DU SANG BÉNÉVOLE DE NORT-SUR-ERDRE

Donnez son sang, un geste citoyen !

Chacun d'entre nous sera un jour ou l'autre confronté de près ou de loin à la maladie, à l'accident... d'où l'utilité de penser à donner son sang.

Ce geste bénévole sera d'un grand secours et d'un grand réconfort pour les patients qui en ont besoin.

Habitué ou premier donneur, les vacances approchent et le besoin va devenir encore plus important.

Alors n'hésitez pas, venez donner votre sang.

Si vous avez entre 18 et 70 ans, vous êtes en bonne santé, vous pesez plus de 50kg.

Collectes à NORT-SUR-ERDRE
Le mercredi 3 août de 16h30 à 19h30
Le samedi 12 novembre de 16h30 à 19h30

Il ne faut pas être à jeun

Après l'inscription (avec pièce d'identité), l'entretien avec un médecin et le prélèvement par un infirmier,

Vous serez accueillis pour une collation offerte par l'association.

Le don de sang n'est pas douloureux et est sans conséquence sur la santé du donneur.

On peut donner son sang plusieurs fois par an.

Merci d'avance pour votre présence à la collecte et surtout mobilisez votre entourage car les besoins sont importants.

www.dondusang.net ▶



ACIPA - SECTION LOCALE DE CASSON

NDL 2016 - 9 / 10 JUILLET : SEMAILLES DE DÉMOCRATIE...

Jamais la Démocratie n'a été une exigence plus impérieuse qu'en cette période où nous lançons notre rassemblement 2016 !

Comme les années précédentes, la Coordination des Opposants (50 groupes : associations, collectifs, syndicats et mouvements politiques) s'adresse à toute la population de la région, comme à tous les militants, toutes les organisations locales, nationales... et au-delà, engagés avec elle dans la lutte contre le projet d'aéroport de Notre-Dame-des-Landes. Elle les invite à partager ce moment fédérateur et convivial, démonstration et point d'appui d'une mobilisation intacte, et plus que jamais nécessaire, pour que vivent ce territoire et les alternatives qui se développent sur la ZAD.

Dans la période actuelle, le thème de la démocratie s'est imposé à nous de manière évidente, bien que nous travaillions sur cette exigence depuis plus de 15 ans maintenant.

Un déni constant de démocratie de la part des porteurs du projet : Mensonges, manipulations, faux semblants...!

Les citoyens ont mis à jour et démonté les différentes arnaques, sans que soient troublés le moins du monde les politiques porteurs du projet qui les fomentent (cf. La fabrication d'un mensonge d'Etat - F Verchère - Editions Tim Buctu).

La loi sur l'eau est ouvertement bafouée par les propositions de « compensation » de la société Aéroports du Grand Ouest :

la méthode a été retoquée par toutes les autorités scientifiques locales et nationales. Peu importe, ils n'en tiennent pas compte car ces avis sont purement consultatifs, mais alors pourquoi les avoir demandés ?

La Commission Européenne demande l'évaluation globale des conséquences environnementales du projet mais elle semble accepter de se contenter d'un document annexe au Schéma de Cohérence Territoriale (actuellement en révision) qui serait peu contraignant et qui relèverait de la préconisation....

C'est le mouvement d'opposition qui porte l'exigence démocratique : Alors STOP à leur « pseudo-démocratie » !

Comme répété mille fois, nous voulons pouvoir décider de nos véritables besoins, pas seulement locaux, des différentes alternatives capables de les satisfaire, de l'usage de nos fonds publics, de la préservation de nos cadres de vie. Nous en avons montré la capacité, nous avons fait des propositions d'alternatives, par le biais de l'Atelier Citoyen et d'autres manières.

La démocratie que nous voulons, nous la mettons déjà en œuvre lorsque nous travaillons sur les dossiers, lorsque nous faisons des propositions à la Commission Nationale de Transition Écologique pour

l'amélioration des procédures de débat public, propositions louangées... et immédiatement ignorées.

Et plus largement, nous posons la question de nos Droits humains fondamentaux (Santé, Éducation, Logement, etc.), alors que la triste actualité nous démontre que leur déconstruction est en marche. La lutte de Notre Dame des Landes, comme d'autres contre des Grands Projets Inutiles Imposés, sont autant de catalyseurs pour un retour aux valeurs de justice et de solidarité qui sont les nôtres....

Partageons nos travaux et réflexions sur l'avenir !

Tout ce que nous avons appris à partir de cette lutte, tout ce que nous avons découvert ensemble tels d'autres moyens de fonctionner, d'avancer, nous vous invitons à le partager et l'enrichir les 9 et 10 juillet.

À nous de définir les alternatives à mettre en place ! Imaginons collectivement et faisons le savoir ! C'est le moment de réinventer la démocratie que nous voulons ! ▶

Association Citoyenne Intercommunale des Populations concernées par le projet d'Aéroport de Notre-Dame-des-Landes

CONTACT LOCAL ACIPA :
CATHERINE EDE / 02 40 77 64 42

LIGUE CONTRE LE CANCER

PROXILIGUE, plus près de vous

La Ligue contre le cancer de Loire-Atlantique propose de nouveaux services gratuits au domicile des patients sur l'ensemble du département. Ce dispositif permet aux personnes malades ayant des difficultés à se déplacer dans les Espaces Ligue de bénéficier de séances d'activité physique adaptée, de conseils en diététique, en socio-esthétique et d'un soutien psychologique.

Pour plus de renseignements sur PROXILIGUE merci de contacter la Ligue au 02 40 14 00 14 ▶



LES RENDEZ-VOUS DE L'ERDRE : 30^{ème} ÉDITION

Mêlant Jazz et Belle plaisance sur les bords de l'Erdre, les RDV de l'Erdre auront lieu, pour leur trentième édition, du 25 au 28 août 2016 sur les quais et dans les ports de Nantes, Nort-sur-Erdre, Petit Mars, La Chapelle, Sucé-sur-Erdre et Carquefou !

4 jours de fête au bord de l'eau pour écouter des artistes de tous les Jazz sur une quinzaine de scènes au fil de l'Erdre. 4 jours pour découvrir, à travers plus de 200 embarcations, la richesse du patrimoine fluvial.

A l'occasion des 30 ans, pas de gros gâteau mais plutôt des mets sensibles à déguster ici et là ! En plus d'une programmation Jazz déjà dense et de la venue de nombreux bateaux de patrimoine, ce sont les racines du festival, son lien avec l'Erdre et le territoire, son ambivalence

Jazz et Belle plaisance qui seront mis en valeur avec des concerts surprises (en plus de la programmation habituelle) qui se dérouleront dans des lieux insolites: un concert au beau milieu de la plaine de Mazerolles accessible en bateau seulement, un concert haut perché au parc de la Roseraie, un autre au lever de soleil à Nort-sur-Erdre juste avant le départ de la Belle plaisance...

Les RDV de l'Erdre - Du 25 au 28 août à Nantes, Nort-sur-Erdre, Petit Mars, La Chapelle-sur-Erdre, Sucé-sur-Erdre et Carquefou
Plus d'Infos : www.rendezvouserdre.co



Sur Erdre et Gesvres aussi, tout ce qui est bien trié est bien recyclé

La preuve en images... venez découvrir le centre de traitement de Treffieux :

- le vendredi 8 juillet
- le mercredi 17 août

Ces visites, gratuites, débutent à 10h pour une durée de 2 heures environ. Elles sont assurées par le Syndicat Mixte Centre Nord Atlantique (SMCNA), gestionnaire du site.

Une visite, deux découvertes :

- le centre de tri : lieu de transit de vos sacs jaunes, préalable indispensable pour que les emballages soient envoyés aux usines de recyclage appropriées,
- le centre d'enfouissement, lieu de stockage ultime des ordures ménagères de votre bac.

Sur inscription :

SMCNA : 02 40 79 49 84 ou accueil@smcna.fr
Service déchets au 0810 05 10 20 ou animateurs.dechets@cceg.fr

Pour s'y rendre : dans le bourg de Treffieux, prendre la direction de Lusanger au niveau de l'église, suivre le fléchage déchèterie

Vous n'êtes pas disponible sur ces dates ? A partir d'un groupe de 5 adultes, une autre date de visite peut vous être proposée ▶



Contrôle des assainissements individuels : la Communauté de Communes met en garde contre le démarchage abusif

La Communauté de Communes d'Erdre & Gesvres met en garde contre un démarchage abusif concernant le contrôle des dispositifs d'assainissement. La collectivité tient à préciser que tous les contrôles et rendez-vous concernant les assainissements individuels sont assurés par ses propres agents. Elle n'a donc mandaté aucune société pour démarcher en son nom les habitants.

La Communauté de Communes rappelle que quiconque entreprend un démarchage pour le compte d'une collectivité est obligatoirement muni d'une lettre accréditive signée par le représentant de la collectivité.

Elle incite les habitants à être vigilants, à ne signer aucun document et ne prendre d'engagement avec ces démarcheurs. Les personnes victimes de ce démarchage abusif effectué au nom de la Communauté de Communes peuvent contacter le service public d'Assainissement Non Collectif au 02.28.02.01.05 ou par mail au spanc@cceg.fr



Des petits travaux cet été ? Faites appel aux jeunes !

Une douzaine de jeunes crée leur Coopérative Jeunesse de Services. Cet été, ils vous proposeront une offre de services allant de la taille de haie aux travaux de peinture en passant par le jardinage, la manutention, la mise en rayon... Faites confiance aux jeunes pour vos petits travaux estivaux !

Une coopérative rassemble entre 12 et 15 jeunes. Fonctionnant comme une entreprise, ce sont eux qui définissent leur propre organisation. Ils gèrent la communication, la comptabilité, les devis et les factures, la réalisation des chantiers, les rémunérations... En bref, une véritable expérience de création et de gestion d'entreprise.

Besoins de petits services cet été ?

Contactez dès maintenant la Maison de l'Emploi et de la Formation au 02 40 72 10 85 – emploi@cceg.fr

PARTICULIERS EMPLOYEURS : DES CONSEILLERS À VOTRE ÉCOUTE !

Garde d'enfants, aide ménagère, accompagnement d'une personne âgée, vous recrutez un salarié et vous voilà dans la peau d'un employeur. Entre vos obligations et le droit du travail,



être particulier employeur peut se révéler particulièrement complexe. C'est pourquoi, la Communauté de Communes, en partenariat avec la Fédération des Particuliers Employeurs de France, met en place deux «Points Relais Particulier Emploi» sur le territoire.

et de la Formation, des conseillers spécialement formés qui répondront à toutes vos questions sur le contrat de travail, les déclarations, la rémunération, les aides financières ou encore le Chèque Emploi Service Universel. En bref, ils vous apporteront une information claire et précise dans vos démarches au quotidien et pour tous les problèmes que vous rencontrez. Ils pourront aussi vous accompagner dans vos recherches du salarié qui correspondra le mieux à vos besoins.

Vos «Points Relais Particulier Emploi»:

- A Nort-sur-Erdre, 2 place du champ de Foire
Tél.: 02 40 72 10 85
- A Grandchamp-des-Fontaines, 1 rue des Cèdres
Tél.: 02 51 12 10 94

Contactez-nous par mail à emploi@cceg.fr

TOUS VOS BONS PLANS, RESTOS, SORTIES, RANDO SUR WWW.ERDRECANALFORET.FR

Bonne nouvelle, le Pays touristique Erdre Canal Forêt vous présente son tout nouveau guide et lance son site Internet www.erdrecanalforet.fr.

Erdre Canal Forêt est né d'une collaboration entre les Communautés de Communes d'Erdre & Gesvres, du Pays de Blain et de la Région de Nozay pour promouvoir l'offre touristique de ces territoires. Et c'est vrai qu'entre l'Erdre, le Canal de Nantes à Brest, la forêt du Gâvre ou encore la Mine d'Abbaretz, le Pays ne manque pas d'atouts.

Rando, sorties, visites, événements, activités sportives... une mine de bons plans !

Véritable mine de bons plans, de belles sorties, de découvertes, de randonnées, d'expériences à vivre seul, en famille, entre amis, le Guide Erdre Canal Forêt et le site www.erdrecanalforet.fr vont vite devenir la référence pour vos week-end, vos vacances, votre temps libre.

Vous retrouverez dans le Guide toutes les offres de sorties à voir ou pratiquer par thématique près de chez vous : activités nature et nautiques, culture et patrimoine, loisirs sportifs, grands événements. Dans un format pratique, le Guide vous offre 60 pages de bonnes adresses. Il est à retrouver dans votre Office de tourisme le plus proche et en téléchargement sur www.erdrecanalforet.fr.

Encore plus de bons plans sur le net

En parallèle du guide touristique, le Pays touristique a lancé son nouveau site Internet www.erdrecanalforet.fr. Vous pourrez suivre toute l'actualité de vos sorties et de vos loisirs ainsi que toutes les nouveautés. Vous aurez également accès en un clic à tous les circuits de randonnée du territoire, aux hébergements, aux restaurants... Ce nouveau site vous offre aussi des informations sur les sites naturels et historiques incontournables du Pays et de son patrimoine.

Le Pays touristique c'est aussi 4 Offices de Tourisme à votre service :

- **Nort-sur-Erdre**
Quai Saint-Georges
44390 NORT-SUR-ERDRE
02 51 12 60 74
accueil-nort@erdrecanalforet.fr
- **Sucé-sur-Erdre**
Quai de Cricklade
44240 SUCÉ-SUR-ERDRE
02 40 77 70 66
accueil-suce@erdrecanalforet.fr
- **Nozay**
9, rue de l'église - 44170 NOZAY
02 40 79 31 64
accueil-nozay@erdrecanalforet.fr
- **Blain**
2, Place Jean Guihard - 44130 BLAIN
02 40 87 15 11
accueil-blain@erdrecanalforet.fr



BIENTÔT 16 ANS : PENSEZ AU RECENSEMENT MILITAIRE !

Tout jeune Français, garçon ou fille, ayant atteint l'âge de 16 ans, doit se faire recenser auprès de la mairie de son domicile, entre le jour de ses 16 ans et le dernier jour du 3^{ème} mois qui suit celui de son anniversaire.

À la suite de ce recensement, la mairie délivre une attestation, nécessaire pour toute inscription aux examens, concours, inscriptions scolaire ou universitaire, permis de conduire ainsi que pour la convocation à la journée défense et citoyenneté.



Problèmes de chenilles sur vos pins ?

Une campagne de lutte collective va avoir lieu sur votre commune.

Inscrivez vous auprès de votre mairie avant le 2 septembre

Il s'agit d'une lutte biologique par pulvérisation, depuis le sol, de bacille de Thuringe. Cette matière active, sans danger pour les humains, les animaux et l'environnement, ne détruit que les chenilles quand elles l'ingèrent en même temps que les aiguilles de pin. Afin de suivre le cycle biologique de l'espèce, les traitements se dérouleront jusqu'à fin décembre. Au-delà, les chenilles ne se nourrissent plus. D'autres solutions restent toutefois possibles. Vous serez prévenu(e), par courrier, de la date prévue pour notre passage dans la semaine qui précède. (Il est possible d'intervenir en votre absence.)

Forfait pour 1 à 5 arbres traités	65,00 €
Forfait pour 6 à 10 arbres traités	94,00 €
Forfait pour 11 à 15 arbres traités	123,00 €
Forfait pour 16 à 20 arbres traités	153,00 €
Forfait pour 21 à 30 arbres traités	183,00 €
Forfait pour 31 à 40 arbres traités	212,00 €
Forfait pour 41 à 50 arbres traités	242,00 €

Barèmes 2016
Prix TTC, valables uniquement dans le cadre de la lutte collective.

Pour toute information complémentaire, vous pouvez contacter la FDGDON 44 :
fdgdon44@wanadoo.fr - 02 40 36 83 03 - www.fdgdon44.fr

Contre les cambriolages, ayez les bons réflexes!

Pour éviter les mauvaises surprises, mettez toutes les chances de votre côté. Prudence, vigilance, anticipation : voici de bons réflexes à développer sans attendre.

AU QUOTIDIEN

Protégez les accès

- Équipez votre porte d'un système de fermeture fiable, d'un moyen de contrôle visuel (œilleton), d'un entrebâilleur.

- Installez des équipements adaptés et agréés (volets, grilles, éclairage programmé, détecteur de présence, systèmes d'alarme). Demandez conseil à un professionnel.

Soyez prévoyant

- Photographiez vos objets de valeur. En cas de vol, vos clichés faciliteront à la fois les recherches menées par les forces de l'ordre et l'indemnisation faite par votre assureur.

- Notez le numéro de série et la référence des matériels et biens de valeur. Conservez vos factures.

Soyez vigilant

- Changez les serrures de votre domicile si vous venez d'y emménager ou si vous venez de perdre vos clés.

- Fermez la porte à double tour, même lorsque vous êtes chez vous. Soyez vigilant sur tous les accès, ne laissez pas une clé sur la serrure intérieure d'une porte vitrée.

- Avant de laisser quelqu'un entrer chez vous, assurez-vous de son identité. En cas de doute, même si des cartes professionnelles vous sont présentées, appelez le service ou la société dont vos interlocuteurs se réclament.

- Ne laissez jamais une personne inconnue seule dans une pièce de votre domicile.

- Placez en lieu sûr vos bijoux, carte de crédit, sac à main et clés de voiture. Ne laissez pas d'objets de valeur visibles à travers les fenêtres.

Ne commettez pas d'imprudences

- N'inscrivez pas vos nom et adresse sur votre trousseau de clés.

- Ne laissez pas vos clés sous le paillason, dans la boîte aux lettres, dans le pot de fleurs... Confiez-les plutôt à une personne de confiance.

- De nuit, en période estivale, évitez de laisser les fenêtres ouvertes, surtout si elles sont accessibles depuis la voie publique.

- Ne laissez pas dans le jardin une échelle, des outils, un échafaudage ; ils offrent des moyens d'entrer chez vous.

OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES

Vous pouvez signaler votre absence au commissariat de police ou à la brigade de gendarmerie. Dans le cadre de leurs missions quotidiennes, les forces de sécurité pourront surveiller votre domicile.

Renseignements et formulaires de demande sur place ou sur Internet : rendez-vous sur www.interieur.gouv.fr



AVANT DE PARTIR EN VACANCES

- Informez votre entourage de votre départ (famille, ami, voisin, gardien, ...).
- Faites suivre votre courrier ou faites-le relever par une personne de confiance : une boîte aux lettres débordant de plis révèle une longue absence.
- Transférez vos appels sur votre téléphone portable ou une autre ligne.
- Votre domicile doit paraître habité tout en restant sécurisé. Créez l'illusion d'une présence, à l'aide d'un programmeur pour la lumière, la télévision, la radio...
- Ne diffusez pas vos dates de vacances sur les réseaux sociaux et veillez à ce que vos enfants fassent de même. Il est aussi déconseillé de publier vos photos de vacances. Toutes ces informations facilitent l'action des cambrioleurs.

état civil (depuis le 05/12/2016)

NAISSANCES :

Manon MESLIN Les Glands	5 décembre 2015
Tara GUYONNET 530 route de la Bunière	25 janvier 2016
Sacha RABU La Ferronnière	9 février
Timéo PARAGEAU La Petite Noë	17 février
Aïdan SERISIER THOMAS 1 place de l'Eglise	18 mars
Léa BRARD 20 rue du Hameau du Galichet	25 mars
Lenzo DENIS Le Chêne Chais	21 avril
Azilis LEFEUVRE 8 rue du Bas du Bourg	21 mai

MARIAGES :

Jean René LOYER et Jacqueline HOLTZER	21 mai
Florent BEILVERT et Isabelle MENARD	4 juin

DÉCÈS :

Nathalie CAILLÉ née BRARD Le Moulin Grimaud	8 février
Alain JOSSO 23 rue du Hameau du Galichet	21 mars

agenda *info* CASSON - BULLETIN MUNICIPAL

JUILLET 2016

Août

- 03 Don du Sang - Nort-sur-Erdre
- 17 Visite du centre de traitement de Treffieux - CCEG
- 25 au 28 RDV de l'Erdre - Nort-sur-Erdre, Sucé-sur-erdre et Petit Mars

Septembre

- 01 Rentrée scolaire
- 03 Forum des Associations - Complexe Sportif des Ardillaux
Accueil Nouveaux Arrivants – salle Municipale
Rallye surprise - Moto Club TUDOÛ MAT
- 04 Journée Portes Ouvertes - Badminton Club
- 06 Réunion de rentrée - APEM
- 09 Portes Ouvertes - Polyglotte - 15h/19h
- 10 Portes Ouvertes - Polyglotte - 10h/13h
- Du 23 septembre au 2 octobre 7 jours sans écrans
- 24 Conférence « Anne de Bretagne est passée par Casson »
Etienne Gasche - 17 h - CASSON MON PAYS
- 25 Animation sur le sentier des enfants de Batz et exposition des archives
Salle municipale - CASSON MON PAYS

Octobre

- 01 Balade moto - Moto Club TUDOÛ MAT
- 01 Lecture de contes - Les Bouquins Champêtres
- 02 Balade contée - Les Bouquins Champêtres
- 03 Animation musicale - Halte Paprika- RAM
- 05 Bébé livre - bibliothèque - RAM
- 06 Réunion bibliothèque - Les Bouquins Champêtres
- 06 Assemblée générale - APEM
- 09 Tournoi interne / pot début de saison - Badminton Club
- 28 Clôture 20 ans de l'EMI

Novembre

- Du 2 au 5 Semaine Bleue
- 02 Bébé livre - bibliothèque - RAM
- 07 Animation musicale - Halte Paprika- RAM
- 21 Animation musicale - Halte Paprika- RAM

Décembre

- 05 Animation musicale - Halte Paprika- RAM
- 07 Bébé livre - bibliothèque - RAM
- 10 Spectacle de Noël - Les Bouquins Champêtres
25 ans Polyglotte - « Rêverie d'un Potier Solitaire » - 20h30 - Cap Nort
Marché de Noël - A PEL

Janvier 2017

- 08 Journée Portes Ouvertes - Badminton Club